

DCE : Suivi de l'ichtyofaune dans les masses d'eau de transition

Baie de Somme - Campagne de printemps 2025



RAPPORT DE CAMPAGNE À DESTINATION DE L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS - PICARDIE

DCE : Suivi de l'ichtyofaune en masses d'eau de transition

Baie de Somme - Campagne de printemps 2025

Par
Sylvain DUHAMEL – sylvain.duhamel@csln.fr

Pour
L'Agence de l'Eau Artois - Picardie

Avec la collaboration de :

Martin BOQUET : Prélèvements et tri
Camille HANIN : Cartographie
Elodie DELAGREVERIE : Saisie et vérification des données

Version provisoire – août 2025

Remerciements au patron et à l'équipage du « JU AD LO » de Prélèvmar pour la préparation, la mise en œuvre du matériel de prélèvements, leur accueil et la réalisation des campagnes de pêche.

Carte en couverture : « Plan de nivellement de la baie de Somme et du chenal » établi en 1828. Source Archives départementales de la Somme (source : <https://archives.somme.fr/ark:/58483/hrbcgpd6nw1v>)

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	5
1.1 E.L.F.I : indicateur poissons.....	5
1.2 Portage par l'Agence de l'eau Artois-Picardie	5
2. PROTOCOLE	6
2.1 Collaboration avec la pêche professionnelle	6
2.2 Techniques et engins de pêche	6
2.2.1 Caractéristiques des engins de pêche	7
2.2.2 Protocole de pêche	7
2.3 Paramètres hydrologiques	8
2.4 traitement des captures	8
2.4.1 A bord 8	
2.4.2 Au laboratoire	8
2.4.2.1 Identification des espèces	9
2.4.2.2 Biométries.....	9
2.4.3 Dénombrement des effectifs	9
3. RESULTATS	10
3.1 Rappels methOdologiques	10
3.1.1 Contraintes liées au domaine intertidal	10
3.1.2 Temporalité des pêches de printemps	10
3.1.3 Singularité de la pêche de printemps 2025 : les conditions météorologiques.....	11
3.1.4 Conditions hydrologiques.....	13
3.1.5 Description succincte des assemblages d'espèces	13
3.1.5.1 Fréquence d'occurrence	13
3.1.5.2 Abondances.....	14
3.1.5.3 Répartition spatiale	15
3.1.5.4 Structure en taille de poissons.....	21
4. CONCLUSIONS	23
4.1 Conditions d'échantillonnage	23
4.2 Résultats des pêches en mai 2025.....	23
4.2.1 Conditions météorologiques	23
4.2.2 Assemblage d'espèces	23
4.2.3 Abondances au printemps	23
5. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	25
ANNEXES	
ANNEXE 1. Baie de Somme : CPUE lors de la campagne de printemps 2025.....	27
ANNEXE 2. Baie de Somme : macrodéchets – printemps 2025.....	29

1. Introduction

La Directive Cadre Européenne sur l'Eau impose aux Etats membres d'évaluer et de suivre les éléments de qualité biologique, physico-chimique et hydromorphologique des eaux de transition et de réaliser un contrôle de surveillance. Ce contrôle a pour but de fournir des informations sur l'état écologique des masses d'eau, de mettre en évidence des écarts au bon état et d'identifier les causes possibles de la non-atteinte pour prendre des mesures correctives. Ce dispositif permet aussi de mettre en évidence des modifications ou fluctuations naturelles à long terme ou résultant de l'activité humaine. Les estuaires sont considérés comme des masses d'eaux de transition (MET) entre les eaux douces continentales et les eaux marines. Dans les estuaires, la qualification de l'état écologique des masses d'eau repose notamment sur les peuplements ichtyologiques, à travers divers paramètres tels que la composition, l'abondance et la structure de l'âge de l'ichtyofaune.

1.1 E.L.F.I : INDICATEUR POISSONS

Les eaux de transition (estuaires, deltas, lagunes, marais littoraux) jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des systèmes aquatiques en assurant pour de nombreuses espèces de poissons d'origine marine, migratrices ou autochtones, des fonctions vitales pour le bon déroulement de leur cycle biologique. Nombre de ces espèces ont de plus un intérêt patrimonial (éperlan, lamproie, alose...) ou halieutique pour les pêcheries continentales ou littorales (sole, bar, anguille, saumon...).

Un indicateur « Poissons en eau de transition » a été élaboré par un groupe d'experts nationaux piloté par l'IRSTEA (ex CEMAGREF) sur la base de campagnes exploratoires menées dans les différents districts géographiques français entre 2005 et 2007.

L'objectif central de ce programme de surveillance consiste à réaliser des recensements de l'ichtyofaune présente dans les estuaires en appliquant un protocole national basé sur l'utilisation d'un chalut à perche. Les résultats acquis à l'issue des campagnes de pêche permettent de dresser une liste d'espèces composant le peuplement actuel des masses d'eau de transition et de déterminer l'abondance et la structure en âge des fractions de population constituant le peuplement. Il s'agit d'informations indispensables pour renseigner l'indicateur « Poissons en eau de transition » (ELFI = Estuarine and Lagoon Fish Index) visant à qualifier l'état écologique de ces masses d'eau (voir Girardin et al., 2009 / Programme Liteau).

1.2 PORTAGE PAR L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

La mise en place et le pilotage du programme de surveillance des MET de la côte d'Opale est assurée par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. A la demande de cet organisme, l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) a réalisé l'état des lieux des peuplements piscicoles des eaux de transition du bassin Artois-Picardie de au cours des années 2000, puis plus récemment le suivi de ces MET pour la période 2013 - 2015.

Cette étude se situe dans la continuité de ces travaux et représente la 13^{ème} campagne de pêche réalisée en baie de Somme depuis 2019 par la Cellule de Suivi du Littoral Normand (CSLN).

Les estuaires de Canche et d'Authie ne sont pas échantillonnés en 2025.

2. Protocole

2.1 COLLABORATION AVEC LA PECHE PROFESSIONNELLE

Les 3 sites considérés dans ce suivi sont les principaux estuaires des Hauts de France, à savoir la baie de Somme, la baie d'Authie et la Baie de Canche. Ils ont pour particularité d'être majoritairement constitués de zones intertidales et de chenaux peu profonds à basse mer, non navigables à ce moment de la marée excepté en baie de Canche pour les canots de faibles tirants d'eau. Afin de satisfaire au protocole et de prospecter l'ensemble des habitats présents, on envisage la mise en œuvre d'un canot de faible tirant d'eau capable de se rendre rapidement à pleine mer d'une station à l'autre, y compris dans les fonds de baie et dans les petits fonds latéraux recouverts peu de temps par la marée.

Notre connaissance du site nous a initialement orienté à se tourner vers un pêcheur professionnel local connaissant parfaitement la baie de Somme et les contraintes inhérentes aux sites à suivre : Monsieur Fabrice Montassine, pêcheur professionnel au Hourdel.

L'évolution des contraintes administratives, notamment des règles en matière de sécurité des navires, a conduit ce pêcheur à arrêter sa collaboration pour ce suivi en 2020. Un nouveau moyen nautique professionnel a donc été recherché et trouvé auprès de la société **Prélèvements Mar** dont le siège social est à Cherbourg et avec laquelle nous collaborons depuis.

2.2 TECHNIQUES ET ENGINS DE PECHE

Les lignes directrices pour le choix d'un moyen nautique approprié à ces trois estuaires sont 1), faible tirant d'eau, 2) moteur suffisamment puissant pour tirer le chalut et assurer un déplacement rapide entre deux stations de pêche, 3) une bonne tenue à la mer pour la navigation le cas échéant depuis la baie de Somme vers la Baie d'Authie et l'estuaire de la Canche. Il s'agit d'un canot de marque GOSSELIN de 6,99m de long : le **JU-AD-LO**, en propriété de la société **Prélèvements mar** et muni d'un moteur hors-bord de 115 CV, d'un poste de pilotage couvert et d'un petit treuil à moteur thermique.



Photo 1 : Canot employé pour les chalutages au petit chalut à perche dans le cadre du suivi DCEE « poissons » des Hauts de France



Photo 2 : Vue générale depuis l'arrière. Le poste de pilotage couvert permet d'embarquer du matériel informatique qui reste protégé lors de l'enregistrement des traits de chalut.

Tableau 1 : Identification et principales caractéristiques du moyen nautique employé depuis 2020 pour les pêches au petit chalut à perche dans les trois estuaires des Hauts de France

Nom	Type	Immatriculation	Longueur	Puissance	Tirant d'eau
JU-AD-LO	Canot	CH 933808	7,9	115 CV	0,4 m

2.2.1 Caractéristiques des engins de pêche

Le cadre métallique du petit chalut d'1,6m a été conçu de façon différente par rapport au modèle proposé par l'INRAe (anciennement CEMAGREF). Les cotes essentielles ont été respectées (hauteur sous barre et largeur), mais la forme du patin reprend la forme du celui du CP3m. Cet engin est identique à celui employé par R. Amara lors des études antérieures en Baie de Somme et provient du même fabricant. Suite aux premiers essais (Risle maritime), il s'est avéré nécessaire de renforcer la structure métallique de la perche embarquée sur les canots de pêche professionnels disposant d'un appareillage puissant de remontée du chalut. Le filet a été construit par le fabricant indiqué par le CEMAGREF en 2006 (P.V.S. dans la région de Royan).



Photo 3 : Chalut à perche de 1,6m. La perche a été renforcée pour l'usage sur des canots professionnels munis d'un dispositif puissant de relevage (hydraulique).



Photo 4 : Modification du bourrelet adoptée sur les deux types de chalut à perche. Réglage pour que la chaîne et les bagues travaillent toujours en avant de la corde de ventre..

2.2.2 Protocole de pêche

Les positions géographiques sont notées en fin de filage et en début de virage selon le référentiel WGS84. Des positions intermédiaires sont notées lors de traits non rectilignes. La trace précise de chaque trait est enregistrée pour un report cartographique et le calcul de la distance réelle parcourue par trait de chalut.

Les traits sont tous effectués de jour et à contre-courant. L'interruption d'un trait est faite à 15 minutes pour une vitesse constante de 1,5 à 2 nœuds avec le petit chalut. En cas d'interruption forcée pour une durée inférieure à 12 minutes, la position est systématiquement notée et la reprise du trait à l'endroit de l'incident ne peut se faire qu'une seule fois. Si le trait n'est toujours pas validé, alors la position de la traîne est décalée et cette procédure est renouvelée jusqu'à validation du trait pour au moins 12 minutes.

Lorsqu'une croche impose d'interrompre le trait en cours, l'utilisation d'un chronomètre permet de totaliser le temps réel de pêche sur la traîne. Le temps nécessaire pour ramender, enlever les objets indésirables pris dans le filet n'est donc pas compté et dès que possible, le chalutier revient se positionner correctement avant d'entamer la suite de la traîne. Le chronomètre est réenclenché lorsque l'engin est à nouveau posé au fond et le train de pêche bien réglé (vitesse, ajustement de la longueur de fune).

2.3 PARAMETRES HYDROLOGIQUES

Le matériel de mesure des conditions hydrologiques est une sonde multiparamètres *YSI Pro DS* qui enregistre simultanément la température de l'eau, la salinité, la conductivité, l'oxygène dissous et la turbidité. Les mesures sont faites au fond avant chaque trait de chalut. Après avoir touché le fond, la sonde est remontée d'environ 0,5 m de manière à ne pas induire de perturbations de mesure liées au contact avec le substrat.

2.4 TRAITEMENT DES CAPTURES

2.4.1 A bord

Lorsque l'on emploie le petit chalut 1,6 m (Lot 1 et option), le tri complet de la pêche n'est pas possible en raison du temps disponible entre les traits de chalut, de la taille des embarcations et de l'absence du minimum d'équipement nécessaire pour effectuer correctement l'ensemble des mesures (poids notamment).

Seul un pré-tri est donc réalisé à bord, destiné à rejeter le volume d'entités indésirables (sédiment, feuilles, coquilles...) et conditionner correctement la collecte des poissons et autres organismes du pélagos (crevettes) ou du macrobenthos (crabes) avant leur tri complet au laboratoire. Seules certaines espèces de taille adulte sont traitées à bord (mulets, flets...) de façon à permettre leur survie.



Photo 5 : Exemple d'un pré-tri réalisé à bord avant conditionnement en glacière et congélation

L'application systématique d'un protocole d'anesthésie des poissons n'est pas toujours réalisable, certains poissons pélagiques résistant très peu à la capture tels que les Osméridés (éperlans) ou les Clupéidés (aloses, harengs, anchois...). Le traitement différé des captures avec le petit chalut, qui est impératif pour satisfaire aux objectifs d'échantillonnage, n'offre donc pas beaucoup de possibilités sur ce plan.

2.4.2 Au laboratoire

Les identifications, pesées et biométrie sont faites dans la mesure du possible à bord. Il s'avère cependant nécessaire de conditionner les petits individus/espèces pour une identification sous loupe binoculaire et des mesures plus précises.



Photo 6 : Fin du tri des échantillons après la pêche, dénombrements, pesées, et mesures des tailles individuelles

Afin d'aboutir à un niveau d'information similaire entre les MET, les petites espèces et les juvéniles font l'objet de mesures des poids individuels quel que soit l'engin de pêche utilisé. Ces mesures sont faites sur le total capturé ou sur un sous échantillon (représentatif de l'ensemble des captures) si nécessaire, dans la limite de 30 individus par trait. Lorsque le tri de toutes les espèces n'est pas possible sur le terrain, les petites espèces font alors l'objet d'un sous-échantillonnage.

L'échantillon est alors prélevé au hasard au sein des captures totales homogénéisées, desquelles on a préalablement retiré les espèces rares, de manière que le sous-échantillonnage ne s'applique que sur un lot déterminé et connu d'espèces les plus abondantes.

2.4.2.1 Identification des espèces

- Pour l'ichtyofaune :

Le cas de gobiidés (poissons de taille généralement petite en estuaire, dont les stades juvéniles présentent de réelles difficultés de détermination) a été abordé de la façon suivante :

Les différentes espèces présentes ont été identifiées sur les stades adultes. Les gobies buhotte (*Pomatoschistus minutus*) et tacheté (*P. microps*) ont été systématiquement identifiés et dénombrés. En dessous de 40mm (longueur à la fourche : Lf), les poissons appartenant à cette famille ne peuvent être tous identifiés avec exactitude. Ils sont regroupés au sein du genre prédominant dans le trait de chalut.

S'agissant des juvéniles de Cyprinidés, les individus sont conditionnés dans une solution formolée (ou dans l'alcool) et identifiés au laboratoire sous une loupe binoculaire. Cette dernière est également employée pour l'observation des branchiospines d'aloses.

- Espèces exotiques envahissantes (EEE) :

Des observations sont régulièrement faites en estuaire de Seine (*Palaemon macrodactylus*, *Eriocheir sinensis* tous deux originaire d'Asie, Ecrevisse américaine et plus récemment du gobie à tâche noire *Gobius Melanostomus* en provenance de l'Europe de l'Est). Une attention particulière sera donc apportée à détecter la présence ou non de ces espèces dans nos échantillons, surtout pour les plus difficile à identifier.

2.4.2.2 Biométries

Pour l'ichtyofaune, les mesures ont été faites selon les prescriptions de l'IRSTEA pour l'ensemble des campagnes en mesurant la longueur individuelle à la fourche Lf. Pour les crustacés décapodes, seul le crabe chinois est mesuré et pesé individuellement (dans la limite de 40 à 50g en cas de pesée sur le bateau) ; seuls les effectifs non mesurés et les poids totaux capturés sont notés pour les autres espèces.

2.4.3 Dénombrement des effectifs

Les effectifs sont standardisés en les ramenant tous à une même unité de pression de pêche. C'est ce que l'on appelle le nombre de Captures Par Unité d'Effort (CPUE). La CPUE est ici rapportée à une surface échantillonnée par le chalut à perche. Cette surface est calculée en multipliant la largeur du chalut par la distance parcourue sur chaque trait (relevée au GPS en fin de filage et début de virage).

3. Résultats

3.1 RAPPELS METHODOLOGIQUES

3.1.1 Contraintes liées au domaine intertidal

En baie de Somme, les pêches se déroulent $\pm 1,5$ heures autour de la pleine mer. Le nombre de stations de pêche dépend de la surface totale de chaque site, ce qui justifie que ce site fasse l'objet du double de nombre de stations (23-24 stations) comparativement à la baie d'Authie et la baie de Canche (12 stations chacune).

Le schorre de la baie de Somme est caractérisé par des chenaux de marée dont les dimensions permettent l'accès au moyen nautique. Ce type d'habitat est échantillonné pour la première fois avec un chalut à perche, ce qui accroît de façon évidente la pertinence de l'échantillonnage (meilleure couverture des habitats présents) et par conséquent celle des résultats obtenus.

Les faibles apports d'eau douce ($< 30 \text{ m}^3 \cdot \text{s}^{-1}$) engendrent l'oscillation de masses d'eau typiquement marines. La salinité mesurée avant chaque trait caractérise presque partout les domaines euhalins à polyhalins, tandis que l'influence de l'eau douce est généralement circonscrite à fonds de baie et surtout au port de St Valéry dans lequel débouche la Somme.

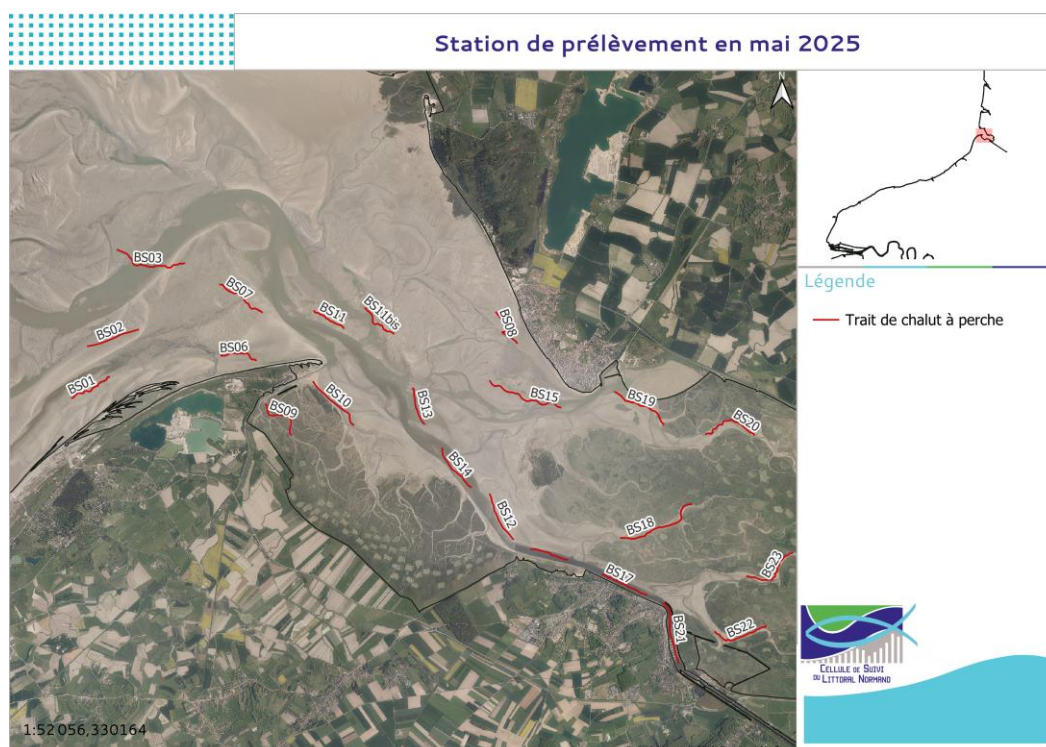
3.1.2 Temporalité des pêches de printemps

Le calendrier de la campagne de printemps 2025 s'insère dans la période théorique définie dans le cadre du protocole standardisé (de la mi-avril au 20 juin). Les prélèvements s'échelonnent sur 3 jours d'affilés du 26 au 28 mai inclus, pour des coefficients de marée similaires aux campagnes antérieures (Tableau 2).

Tableau 2 : Calendrier récapitulatif des dates des inventaires de l'ichtyofaune réalisés en baie de Somme depuis 2019 lors de la campagne de printemps. Le nombre de traits réalisés par jour est indiqué pour chaque masse d'eau.

Mois/Dates	2019		2020 (COVID)		2021		2022		2023		2024		2025	
	Coef.	Nb traits	Coef.	Nb traits	Coef.	Nb traits	Coef.	Nb traits	Coef.	Nb traits	Coef.	Nb traits	Coef.	Nb traits
MAI	2						86	9						
	3						81	9						
	4						74	6						
	5													
	6										87	8		
	7										97	9		
	8										101	7		
	16	84	7											
	17	92	8						79	8				
	18	94	8						85	8				
	19								87	8				
	26												92	8
	27												96	9
	28												96	5
JUIN	22		79	8										
	23		80	9										
	24		79	6										

Le canot a été mis à l'eau dans le port de St Valéry. Le plan d'échantillonnage est systématiquement discuté avec le patron en fonction des conditions météorologiques et notamment de la force et direction du vent. Il tient compte également de la vitesse du courant en cherchant autant que faire se peut, à éviter de prospecter les chenaux en début et en fin de séquence de pêche, c'est-à-dire lors des phases de courant les plus rapides.



Carte 1: Localisation des stations d'échantillonnage (noms des stations attribués par la CSLN) au petit chalut à perche en Baie de Somme lors de la campagne de printemps 2025

3.1.3 Singularité de la pêche de printemps 2025 : les conditions météorologiques

L'amplitude de la marée est déterminante pour le suivi de ce site. Au mois de mai 2025, une seule plage s'avère convenable à la fin du mois, la vive eau de début de mois n'offrant pas une hauteur d'eau suffisante (coefficient max = 77 le 13 mai).

Afin de limiter la variabilité temporelle entre les campagnes, la pêche s'est donc impérativement déroulée lors de la vive eau de la 2^{ème} quinzaine du mois (i.e. du 26 au 28 mai), au cours de laquelle les conditions météorologiques se sont avérées particulièrement défavorables : mer agitée par des vents d'ouest de 25 à 30 nœuds en rafale.

Les traits les plus exposés en sortie de baie ont été réalisés lors des conditions les moins pires, mais il n'a pas été possible d'en réaliser certains, à savoir les traits BS04 et BS05 et BS08 nécessitant de s'exposer à des hauts fonds pour rejoindre la zone de pêche, ces derniers étant particulièrement dangereux avec une houle de 1,5 à 2 mètres. Le trait BS08 a été décalé vers le sud-est au niveau de la plage du Crotoy (Carte 1).

La campagne de printemps 2025 comprend donc la prospection de 22 stations au lieu de 24 en condition « normale ». La première séquence - le 26 mai - comprend 8 traits validés dans les secteurs médian et de l'embouchure (Tableau 3). Le courant de flot étant le plus intense en 1^{ère} partie de cette phase tidale, différentes procédures sont exploitées pour éviter autant que faire se peut de pêcher dans ces conditions. Soit le temps de route est alors mis à profit pour laisser le temps à la marée de « mollir », soit la zone de pêche est sélectionnée pour être relativement abritée des courants les plus forts, soit la vitesse de chalutage est réduite à 1-1,5 nœuds, lorsqu'il n'est pas possible de faire autrement.

La seconde journée (9 traits validés) est consacrée essentiellement à la partie nord du domaine interne via le chenal le chenal d'accès au Crotoy. La dernière journée (5 traits validés) est consacrée aux stations de la filandre au nord de la reclusure du Mollenel et à la partie amont du chenal d'accès à St Valéry.

Date/heure	Coef marée	Station	Marée	Durée (min)	Longueur du trait (m)	Prof. (m)	Temp. (°C)	Salinité	Oxygène dissout (%)	Turbidité (NTU)	Cond. (µS/cm)
26/05/2025 10:33	92	BS03	Flot	15	1153,0	4,3	15,3	33,4	96	44	41513
26/05/2025 10:58		BS07	Flot	15	829,0	7,5	15,3	32,5	98	110	40425
26/05/2025 11:21		BS06	Flot	12	905,0	4,0	14,9	33,4	101	96	41110
26/05/2025 11:46		BS01	PM	12	696,0	6,6	15,1	33,4	98	56	41330
26/05/2025 12:05		BS02	Jusant	12	784,0	6,0	15,3	33,6	95	84	41626
26/05/2025 12:34		BS09	Jusant	12	754,0	2,4	15,0	33,2	100	63	40852
26/05/2025 13:01		BS11	Jusant	12	523,0	4,9	15,4	32,9	98	44	41088
26/05/2025 13:37		BS21	Jusant	15	931,0	5,9	14,9	24,8	101	23	31470
27/05/2025 10:35	96	BS17	BM	15	740,0	1,7	15,3	0,3	92	3	562
27/05/2025 11:05		BS13	Flot	15	577,0	2,4	15,2	30,2	98	120	37750
27/05/2025 11:30		BS11bis	Flot	15	658,0	2,6	15,4	32,6	97	103	40637
27/05/2025 11:55		BS10	Flot	13	899,0	2,2	15,2	33,4	99	96	41412
27/05/2025 12:29		BS20	Flot	15	909,0	2,0	15,3	24,8	98	91	31715
27/05/2025 12:52		BS19	PM	15	916,0	2,8	15,3	29,3	99	75	36853
27/05/2025 13:18		BS08bis	Jusant	12	657,0	1,5	15,4	31,1	95	20	38991
27/05/2025 13:38		BS15	Jusant	15	1255,0	3,2	15,4	31,0	99	58	38840
27/05/2025 14:06	BS12	Jusant	15	765,0	4,5	15,4	32,4	99	142	40530	
28/05/2025 12:52	96	BS22	Flot	15	881,0	2,2	16,2	3,1	95	6	5000
28/05/2025 13:19		BS23	PM	15	930,0	3,1	16,4	6,7	95	36	9820
28/05/2025 13:51		BS18	Jusant	14	1287,0	3,1	16,0	32,4	102	101	40990
28/05/2025 14:20		BS14	Jusant	15	740,0	3,7	15,7	32,8	99	126	41149
28/05/2025 14:40		BS16	Jusant	15	586,0	4,9	15,8	32,5	99	192	40923
Moyenne Somme				14	835	3,7	15,4	27,7	98	77	34754
Ecart type				1,4	203	2	0,4	10	2	47	12460

Tableau 3 : Principales caractéristiques des traits de chalut à perche réalisés en baie de Somme lors de la campagne de printemps 2025 de suivi DCE « poissons »

Malgré le fait que la durée des traits ait été raccourcie compte tenu des conditions météorologiques, la distance moyenne parcourue (835 ± 203 m) est à peine inférieure à celle des campagnes antérieures (889 ± 267 m au printemps 2024). La variabilité tient aussi au fait qu'un trait a été fait dans le sens du courant (i.e. BS15 lors de cette campagne). La profondeur moyenne de la colonne d'eau est de $3,7 \pm 2$ m, mais l'amplitude est d'environ 6 mètres entre le secteur le plus profond dans le chenal en débouché de baie et les hauts fonds qui caractérisent généralement les filandres dans le schorre.



Photo 8 : matériel embarqué, malette de fiches, sacs et divers, seaux à tri, sonde et glacière

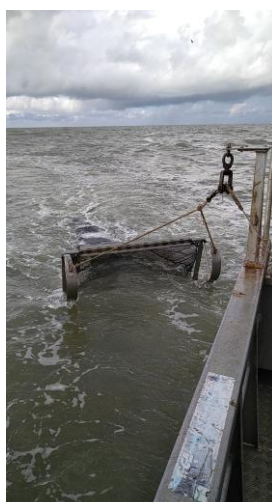


Photo 9 : Fin d'un trait dans l'embouchure et remontée du petit chalut à bord

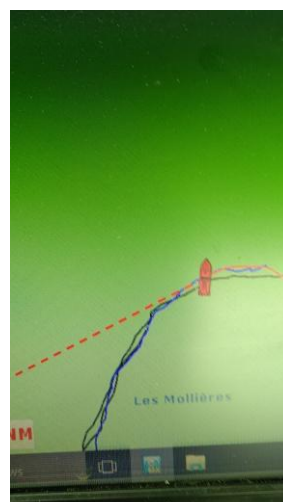


Photo 10 : enregistrement du trait et visualisation sur table traçante. Le nouveau trait (bleu) se superpose à la traîne initiale (noire)



Photo 11 : Exemple du contenu d'un trait de chalut dans le schorre. Le tri est souvent plus fastidieux et les crabes parfois nombreux

3.1.4 Conditions hydrologiques

La salinité reflète - comme habituellement - la prédominance de la masse d'eau marine sur les apports d'eau douce dont l'influence est circonscrite au fond de baie et au port de St Valery (Figure 1). La salinité moyenne est de $27,7 \pm 10$ et 73 % des stations font l'objet d'une valeur supérieure ou égale à 30, soit une masse d'eau essentiellement euhaline. Les plus faibles valeurs caractérisent le fond de baie, mais aussi l'état de la marée puisque la salinité minimale est mesurée avant l'arrivée du flot sur la station BS17 (i.e dans le chenal au pied de St Valery).

La température de l'eau oscille entre 14,9 et 16,4 °C. Le gradient relate toujours à cette saison (Tableau 2 & Figure 1) une masse d'eau estuarienne en début de réchauffement par les eaux fluviales mais aussi par l'estran.

Les conditions d'oxygénation de l'eau sont très bonnes, avec un taux moyen de saturation de 98 %. On n'observe pas de gradient longitudinal d'évolution de ce paramètre.

La turbidité moyenne de l'eau est de 77 ± 47 NTU, exceptionnellement élevée dans l'ensemble du fait de l'agitation de la colonne d'eau par la houle. Le schéma spatial reste cependant similaire à la plupart des situations antérieures et un pic de turbidité dans la zone centrale du chenal de la Somme entre St Valery et le Hourdel.

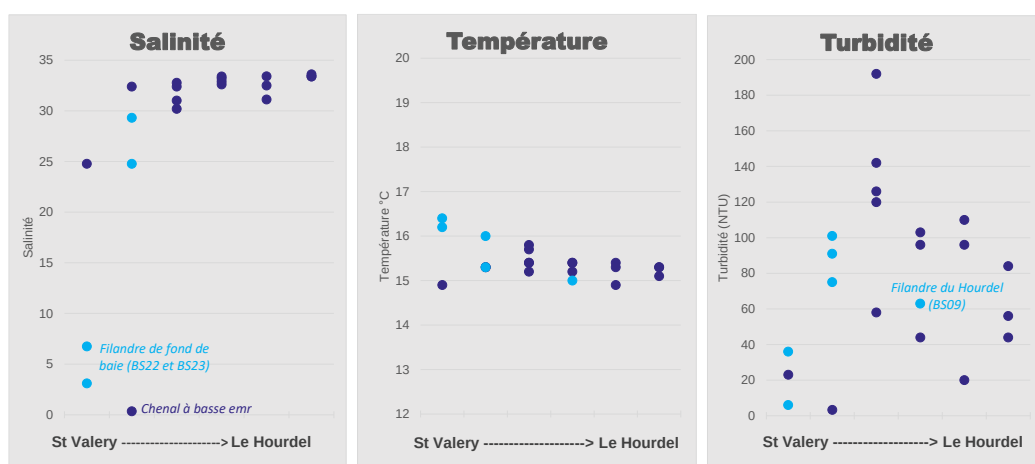


Figure 1 : Evolution longitudinale des paramètres hydrologiques mesurés en Baie de Somme lors de la campagne de printemps 2025. Les points bleu clair figurent les mesures dans les filandres du schorre.

3.1.5 Description succincte des assemblages d'espèces

La liste faunistique issue des 22 traits de chalut de la campagne de printemps 2025 (Tableau 4 et Annexe 1) se compose de 19 espèces de poissons, avec une moyenne de 5,9 taxons par trait. Ce niveau est rarement atteint au printemps, la plupart des campagnes relatant à cette saison des valeurs en deçà de 4 espèces en moyenne (Duhamel, 2025). Les crustacés se composent des 4 espèces les plus régulièrement observées, à savoir la crevette grise, le crabe vert, la crevette blanche et la crevette des marais.

L'ensemble du cortège d'espèces de poissons est à nouveau dominé par les poissons d'origine marine, auxquelles s'ajoutent les groupes moins diversifiés que sont les résidents estuariens et des migrateurs amphihalins (anadromes/catadromes). Aucun poisson dulçaquicole n'est recensé, en lien avec l'influence marine très prépondérante au sein de cette MET.

3.1.5.1 Fréquence d'occurrence

L'espèce la plus fréquente est le gobie tacheté (i.e. Fo = 100%), auquel s'associent le bar et la plie en tant qu'espèces constantes (Tableau 4). Les espèces communes sont le hareng et le flet. A noter une

espèce qui se classe rarement au rang des espèces occasionnelles, à savoir la petite vive qui apparaît dans 45 % des échantillons.

Parmi les crustacés, l'espèce la plus fréquente est comme d'habitude la crevette grise, présente dans 86 % des traits. Le crabe vert retrouve lors de cette campagne un niveau d'occurrence élevé alors qu'il était particulièrement bas en 2024 (Fo = 46 %).

3.1.5.2 Abondances

Les Captures Par Unité d'Effort (CPUE) sont exprimées en nombre d'ind.ha⁻¹ et en poids frais en gramme.ha⁻¹ (voir annexes). Les CPUE moyennes de l'ichtyofaune sont respectivement de 1 298 ± 940 ind.ha⁻¹ et 2 433 ± 1 586 g.ha⁻¹.

S'agissant des effectifs, ils restent en deçà de la moyenne sur l'ensemble des campagnes depuis 2019 (i.e. 1847 ± 1667 ind.ha⁻¹) mais représentatifs du niveau le plus souvent observé à cette saison, proche de 1000 ind.ha⁻¹ (voir Duhamel, 2025). Les plus fortes concentrations se rapportent au gobie tacheté qui structure à lui seul 56 % des CPUE numériques, mais seulement 30 % des CPUE pondérales (Tableau 3). A l'inverse, le bar est prépondérant en termes de biomasse (37 %), mais ne représente que 4 % des effectifs.

La contribution des poissons plats (i.e. plie + flet) est exceptionnellement élevée avec un cumul représentant 32% des effectifs piscicoles. Leur contribution à la biomasse est cependant moindre (19 %), traduisant la prépondérance de petits individus au sein des populations échantillonnées.

Tableau 4 : Classement des espèces selon leur taux d'occurrence (%) et la contribution de chacune d'elles aux CPUE totales, respectivement sur le plan numérique (ind.ha⁻¹) et pondéral (g poids frais.ha⁻¹) lors de la campagne en Baie de Somme de printemps 2025.

	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Guilde	Occurrence	Densité	Biomasse
Ichtyofaune	Gobie tacheté	<i>Pomatoschistus microps</i>	ER	100%	55,5%	29,8%
	Bar	<i>Dicentrarchus labrax</i>	MJ	86%	3,6%	36,3%
	Plie	<i>Pleuronectes platessa</i>	MJ	82%	23,0%	9,0%
	Hareng	<i>Clupea harengus</i>	MJ	59%	2,2%	0,5%
	Flet	<i>Platichthys flesus</i>	DIA	50%	6,9%	9,1%
	Petite vive	<i>Echiichthys vipera</i>	MA	45%	1,4%	9,5%
	Sole	<i>Solea solea</i>	MJ	36%	1,5%	0,5%
	Sprat	<i>Sprattus sprattus</i>	MJ	23%	0,6%	0,4%
	Mulet porc	<i>Chelon ramada</i>	DIA	18%	0,2%	2,1%
	Clupeidae juv	<i>Clupeidae</i>	MJ	18%	0,6%	0,1%
	Equille	<i>Ammodytes tobianus</i>	ER	14%	0,2%	0%
	Gobie buhotte	<i>Pomatoschistus minutus</i>	ER	14%	3,8%	0,5%
	Syngnathe de Duméril	<i>Syngnathus rostellatus</i>	ER	14%	0,2%	0,1%
	Syngnathe aiguille	<i>Syngnathus acus</i>	ER	9%	0,1%	0,0%
	Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>	DIA	5%	0,0%	0,8%
	Hippocampe	<i>Hippocampus hippocampus</i>	ER	5%	0,0%	0,2%
	Limande	<i>Limanda limanda</i>	MA	5%	0,1%	0,0%
	Merlan	<i>Merlangius merlangus</i>	MJ	5%	0,0%	0,4%
	Tacaud commun	<i>Trisopterus luscus</i>	MJ	5%	0,1%	0,2%
Crustacés	Crabe vert	<i>Carcinus maenas</i>		77%	12%	77%
	Crevette grise	<i>Crangon crangon</i>		86%	86%	21%
	Crevette blanche	<i>Palaemon longirostris</i>		18%	2,0%	2%
	Bouquet atl. des canaux	<i>Palaemonetes varians</i>		9%	0,0%	0%
	Bouquet spp	<i>Palaemonetes sp</i>		5%	0,0%	0%

Les CPUE moyennes de la carcinofaune sont de 4 731 ± 7 757 ind.ha⁻¹ et 4 167 ± 6 212 g.ha⁻¹. Le niveau des effectifs se situe au-dessus de la moyenne des campagnes depuis 2019 et en se restreignant à la campagne de printemps, le niveau atteint avoisine la valeur maximale enregistrée en 2019 (5045 ind.ha⁻¹ ; in Duhamel, 2025). La crevette grise représente 86 % des effectifs mais

seulement 21 % de la biomasse de cette catégorie faunistique, qui se rapporte comme souvent au printemps, essentiellement au crabe vert.

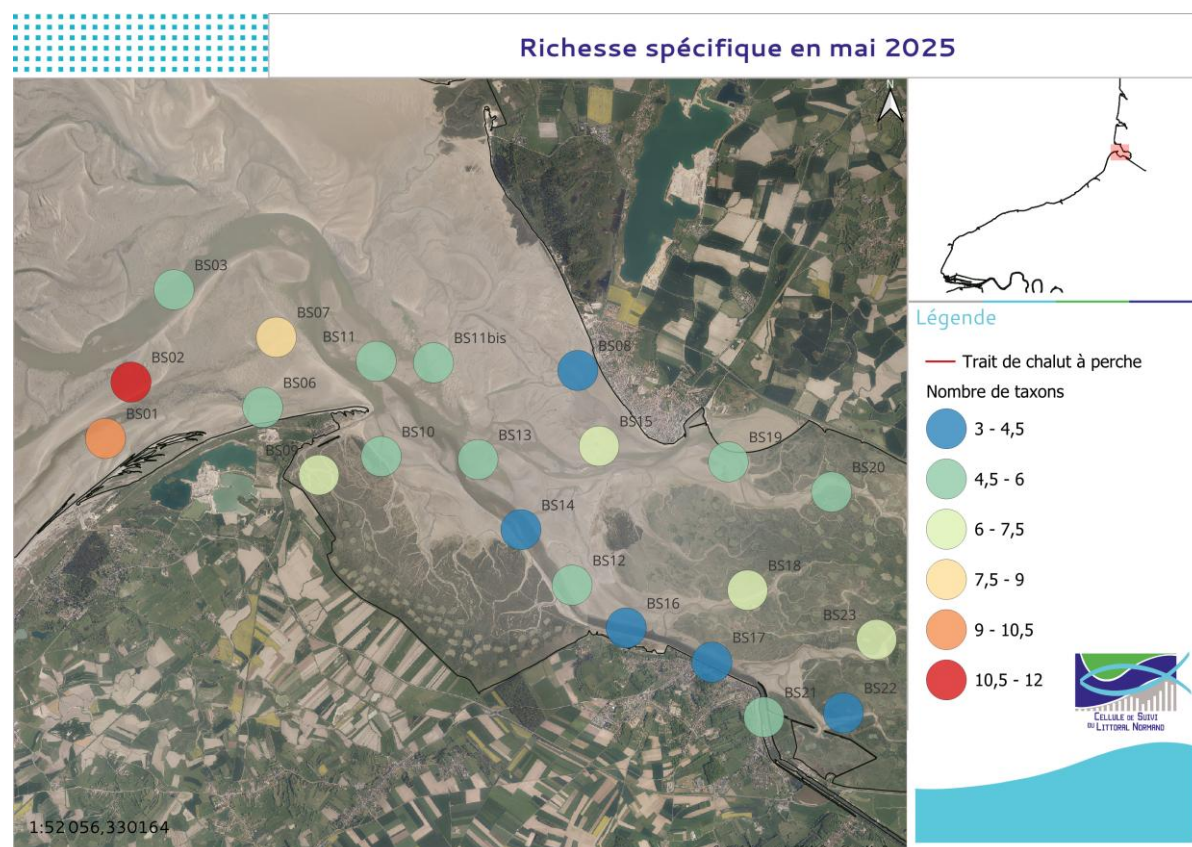
3.1.5.3 Répartition spatiale

La richesse piscicole présente une répartition longitudinale peu commune, avec les meilleures valeurs à l'embouchure, alors que c'est généralement l'inverse qui se produit, à la faveur de la partie la plus interne de la baie (Carte 2).

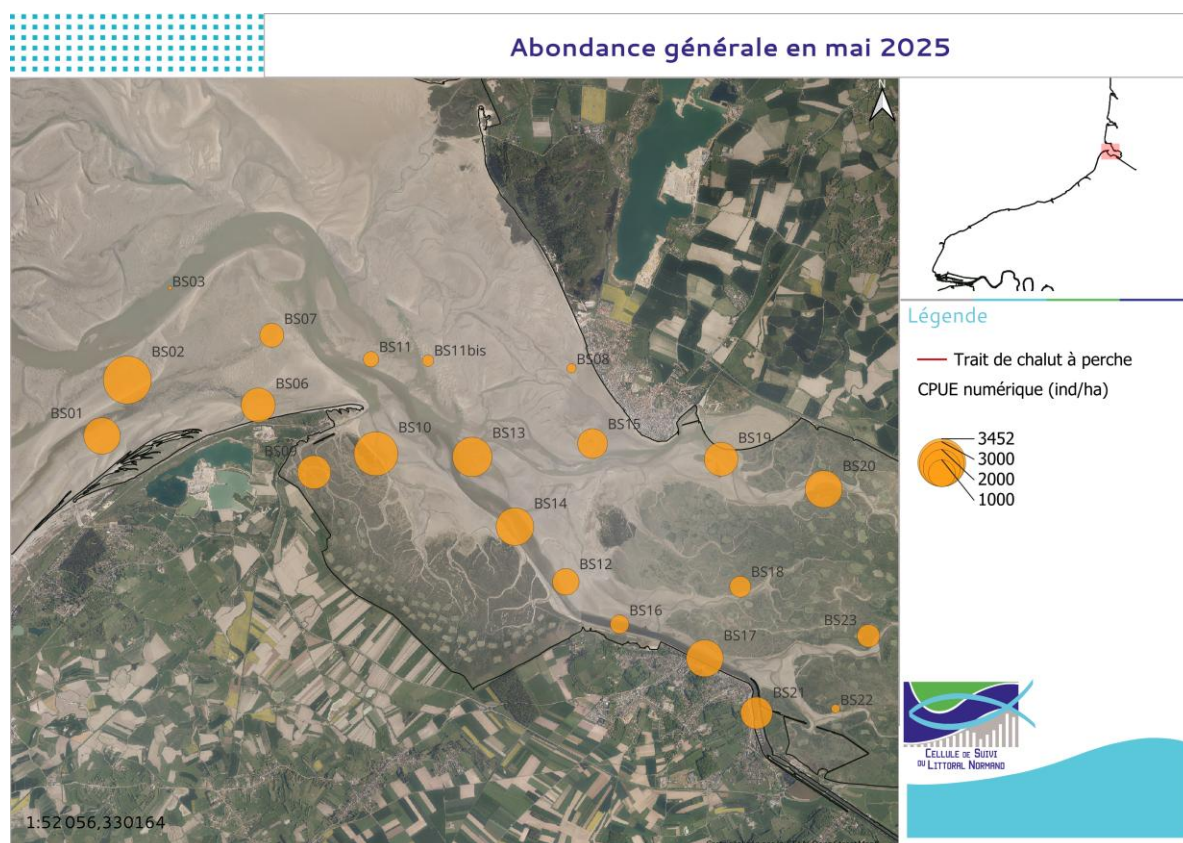
S'agissant des abondances numériques de l'ensemble de l'ichtyofaune, aucune tendance ne se dégage sur le plan longitudinal (Carte 3). On assiste en fait lors de cette campagne à une situation rarement observée jusqu'à présent faisant apparaître des valeurs élevées au niveau de l'embouchure alors qu'elles y sont généralement parmi les plus faibles. On se trouve ainsi dans un cas de figure classique mais rarement observé en baie de Somme depuis 2019, avec une véritable succession d'espèces structurantes sur le plan longitudinal. Il s'agit des poissons marins, surtout de la plie et dans une moindre mesure de la petite vive et de la sole, dont les effectifs maximaux correspondent au pôle aval et décroissent vers l'amont à la faveur des poissons résidents (i.e gobie tacheté) et amphihalins (i.e. flet), comme en témoigne la Figure 2.

Parmi les crustacés, c'est aussi un des rares cas de figure où les concentrations de crevette grises tendent à privilégier l'embouchure par rapport au domaine interne.

Sur le plan transversal, on remarque également des écarts moindres entre les chenaux principaux et les filandres du schorre. A l'exception du hareng, dont les effectifs sont plus élevés au sein des filandres (Mann-Whitney, $p = 0,01$) aucune différence significative n'est mise en évidence pour les autres espèces principales (Figure 3).



Carte 2 : Répartition spatiale de la richesse spécifique de l'ensemble de l'ichtyofaune par trait de chalut lors de la campagne DCEE de printemps 2025 à l'intérieur de la Baie de Somme.



Carte 3 : Répartition spatiale de l'abondance numérique de l'ensemble de l'ichtyofaune (CPUE en ind.ha⁻¹) lors de la campagne DCEE de printemps 2025 à l'intérieur de la Baie de Somme.

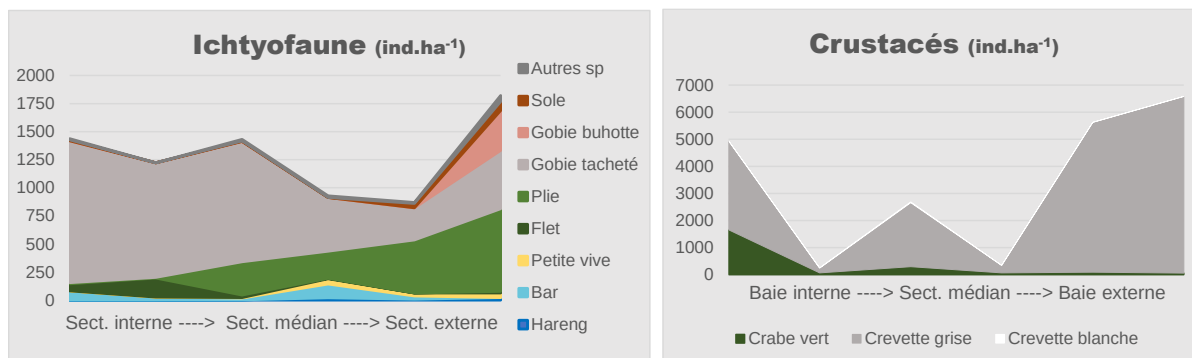


Figure 2 : Evolution longitudinale d'amont en aval des moyennes de CPUE numérique (ind.ha⁻¹) dans les chenaux du prisme sableux (hors schorre) pour l'ichtyofaune (à gauche) et pour les crustacés (à droite) lors de la campagne de printemps 2025 en Baie de Somme.

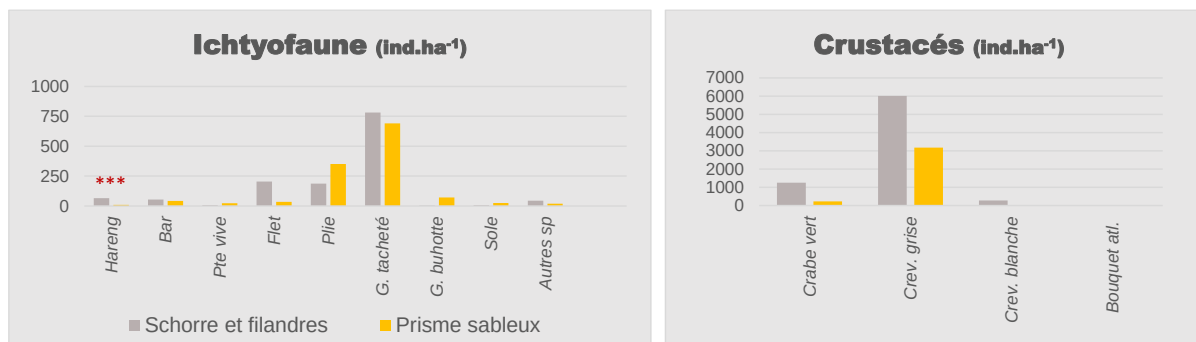
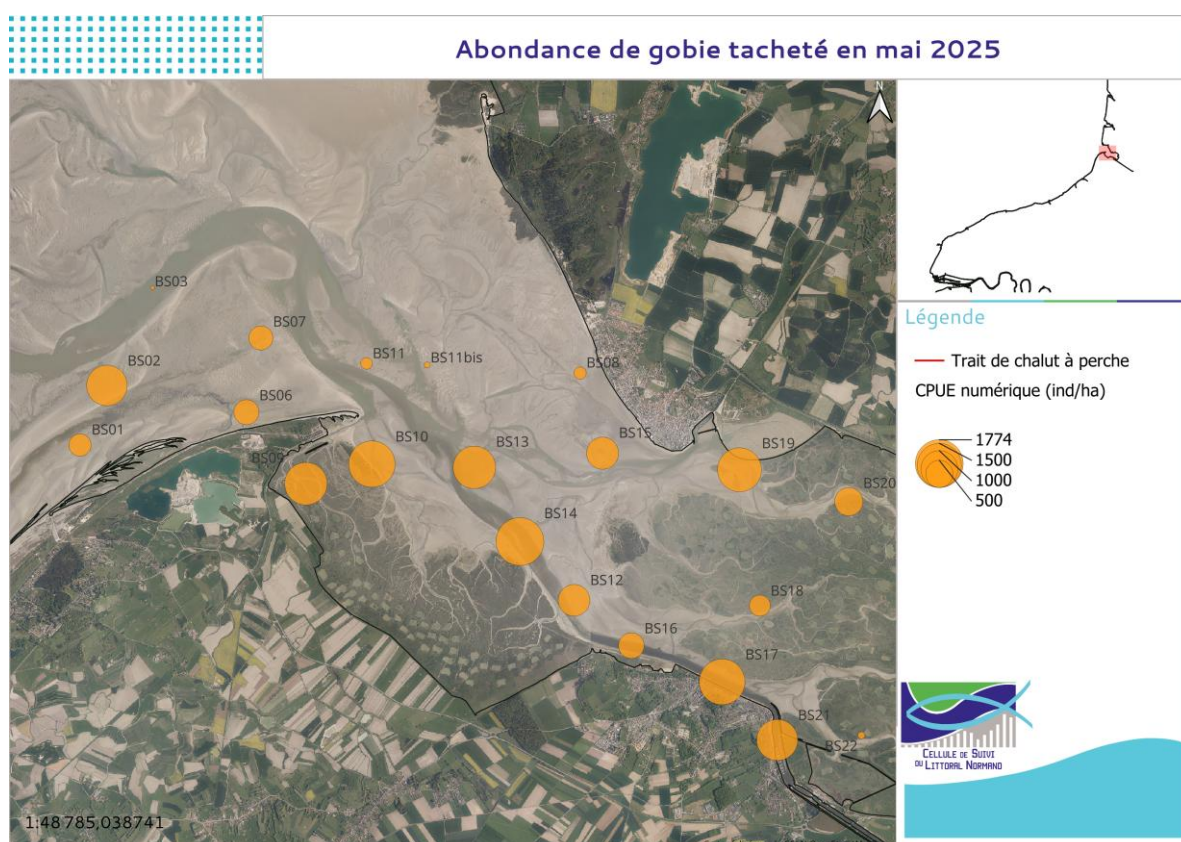


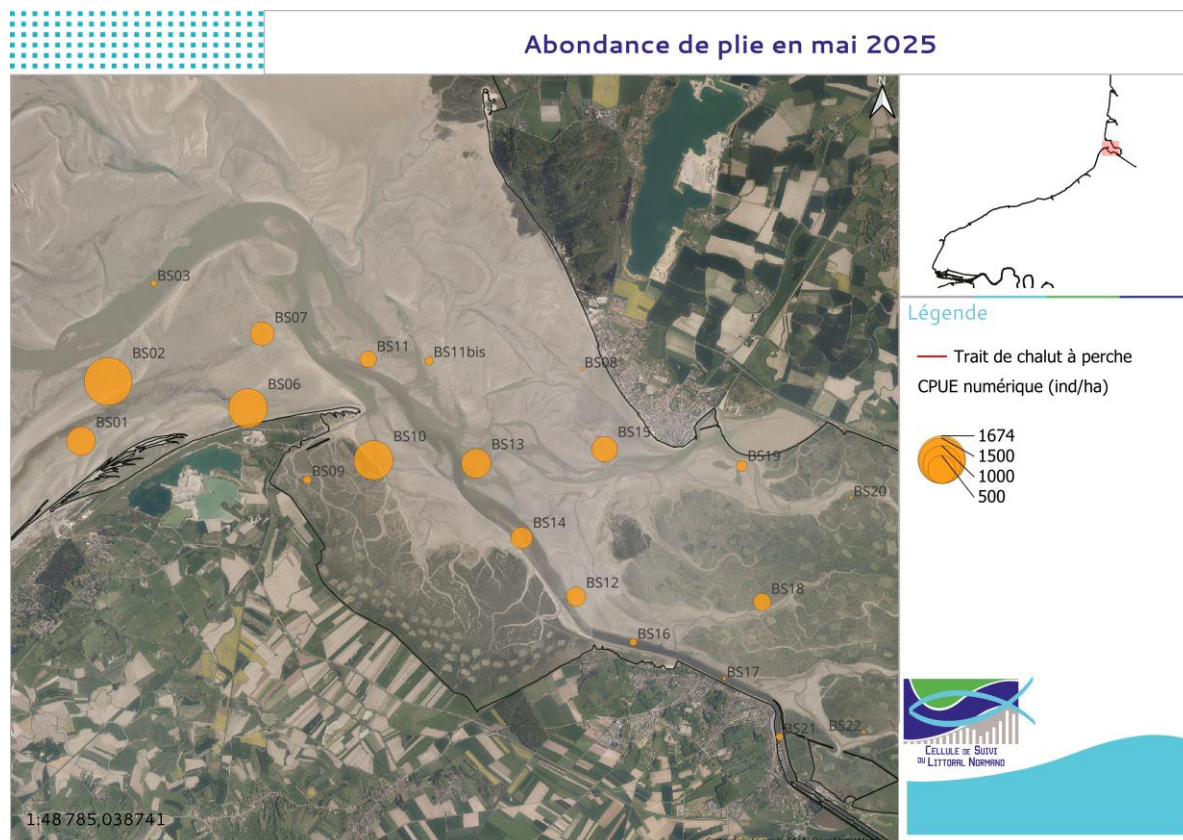
Figure 3 : Comparaison des moyennes de CPUE numérique (ind.ha⁻¹) entre les deux types d'habitats échantillonnés pour les principales espèces de poissons (à gauche) et de crustacés (à droite) lors de la campagne de printemps 2025 en Baie de Somme.

Le détail cartographique illustre successivement :

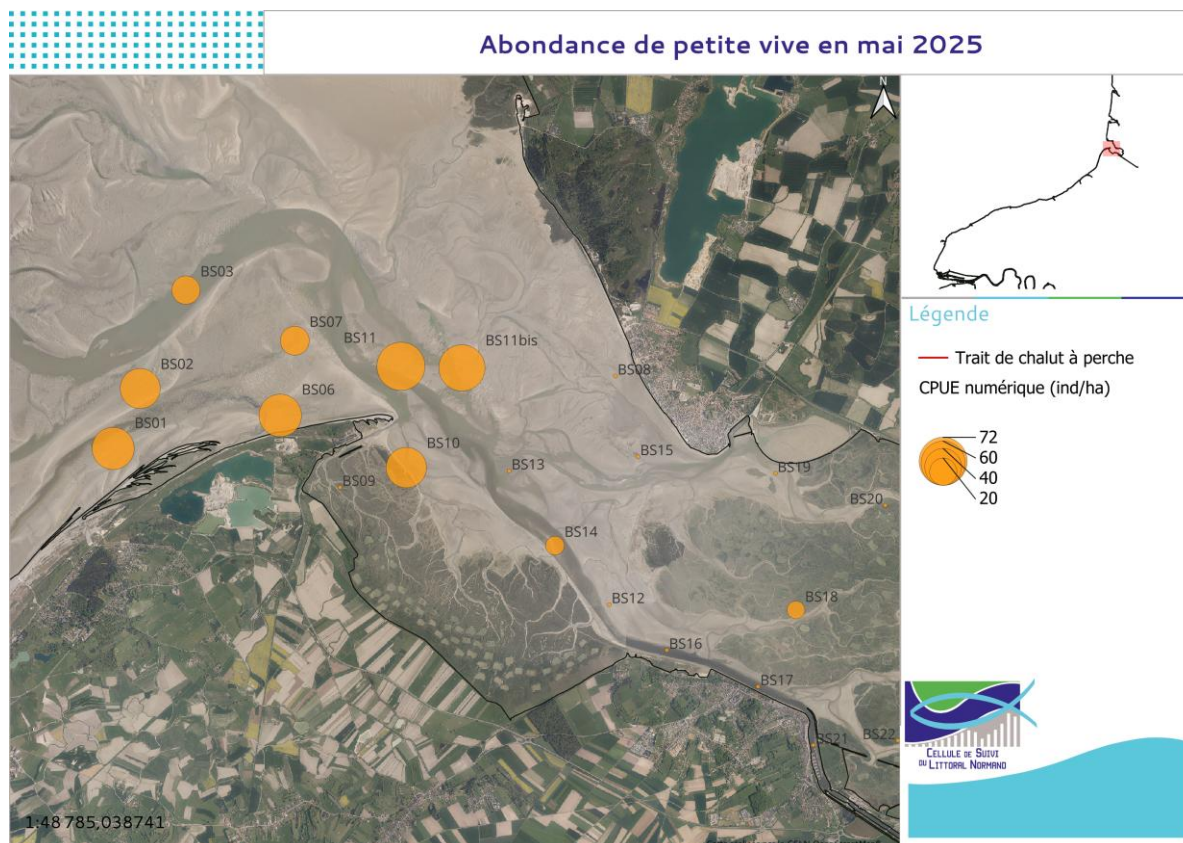
- Des CPUE maximales en secteur abrité pour le gobie tacheté (Carte 4) ;
- Une diminution progressive de l'aval vers l'amont des CPUE de plie (Carte 5) ;
- Un niveau rarement observé de petite vive dans l'embouchure dans le secteur le plus exposé à la houle d'ouest (Carte 6) ;
- Un taux d'occurrence de bar remarquablement élevé à l'intérieur de la baie, avec des écarts d'abondance assez faibles entre les différents traits où l'espèce est présente (Carte 7) ;
- Un schéma classique de répartition des jeunes flets nés en 2025 qui privilégient les eaux dessalées y compris les filandres ;
- Des CPUE numériques de crevette grise anecdotiques en baie interne, alors qu'elles y ont souvent été maximales, y compris dans les filandres (Carte 9) ; En revanche le schéma des crabes reste inchangé et fortement associé aux filandres (Carte 10).



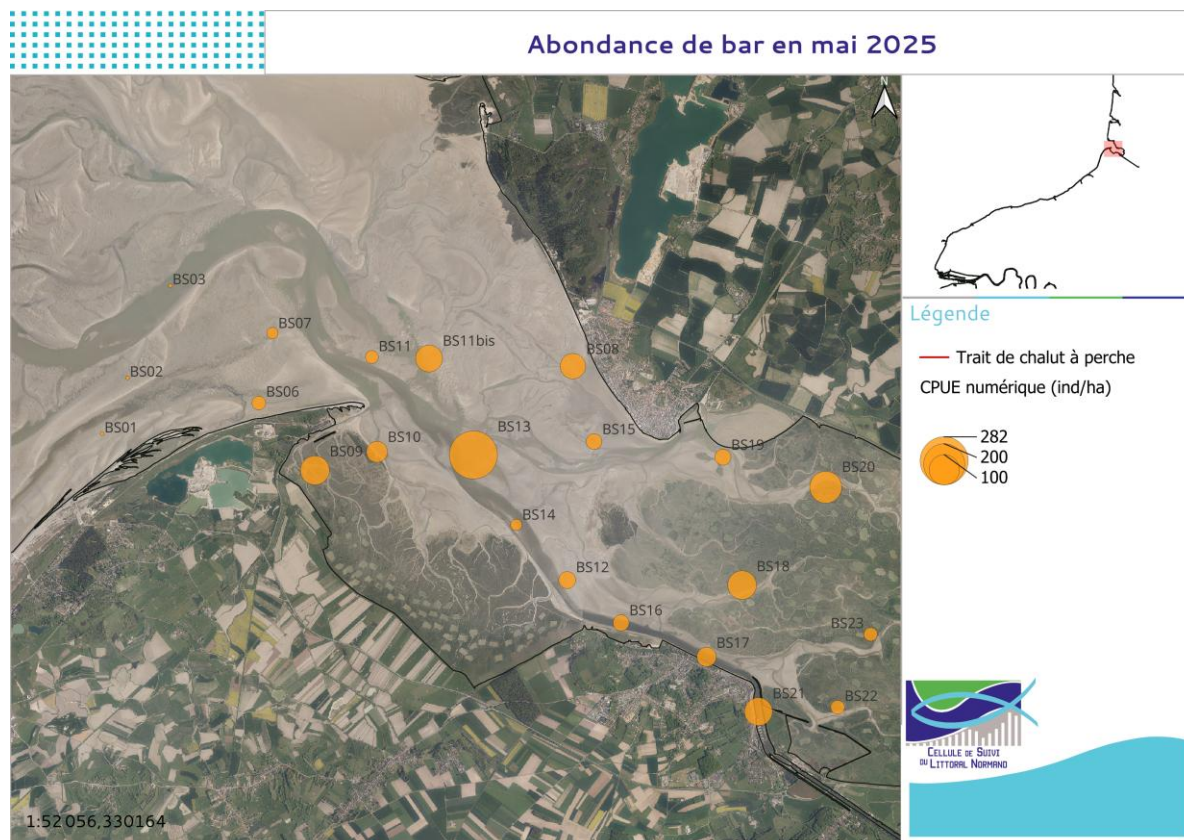
Carte 4 : Répartition spatiale du gobie tacheté *P. microps* (ind.ha⁻¹) à l'intérieur de la baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2025



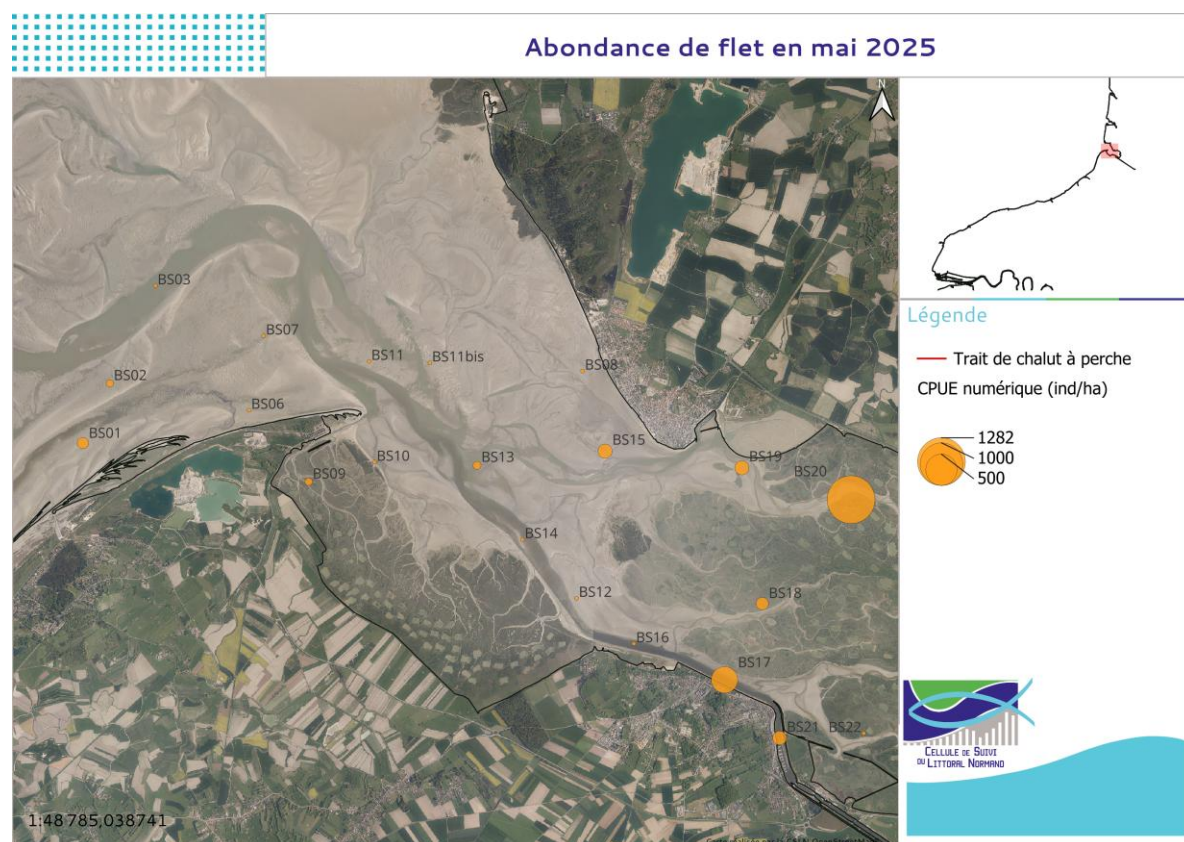
Carte 5 : Répartition spatiale de la plie *P. platessa* (ind.ha⁻¹) à l'intérieur de la Baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2025.



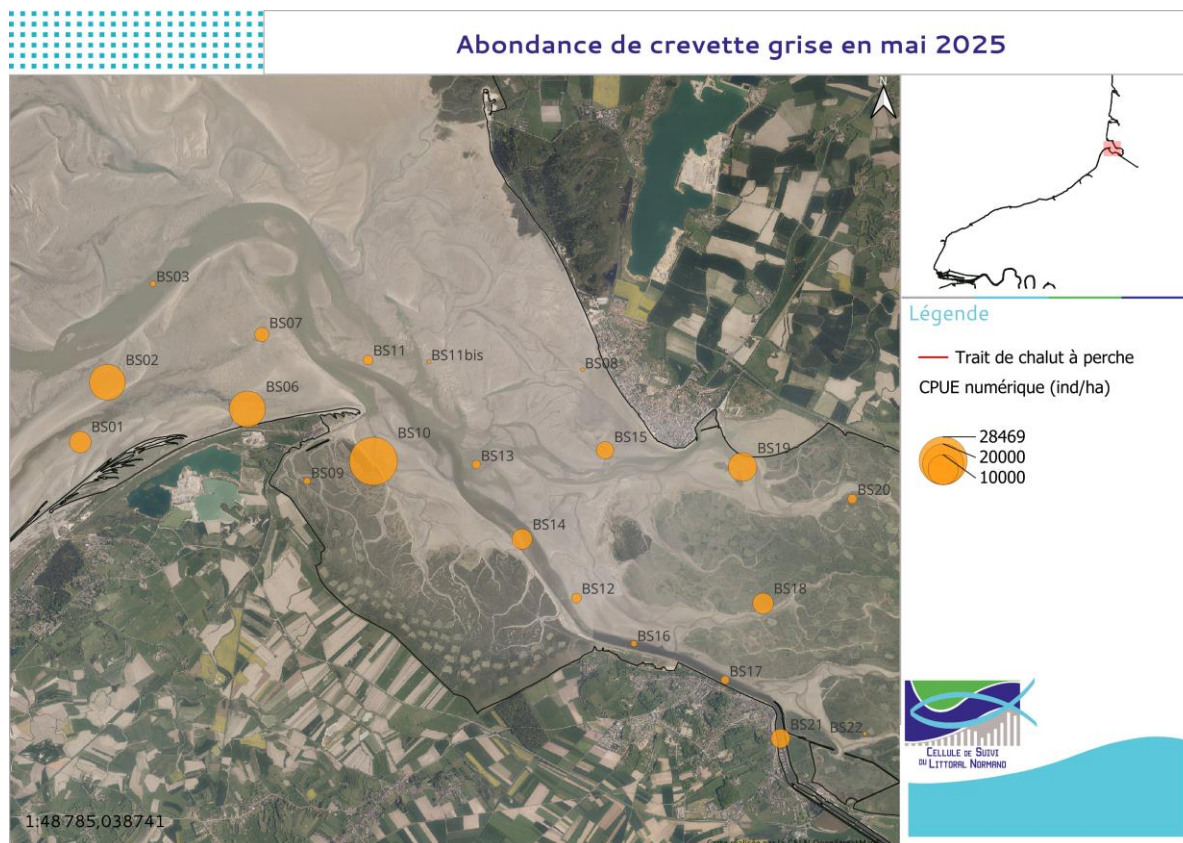
Carte 6 : Répartition spatiale de la petite vive *E. vipera* (ind.ha⁻¹) dans la Baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2025.



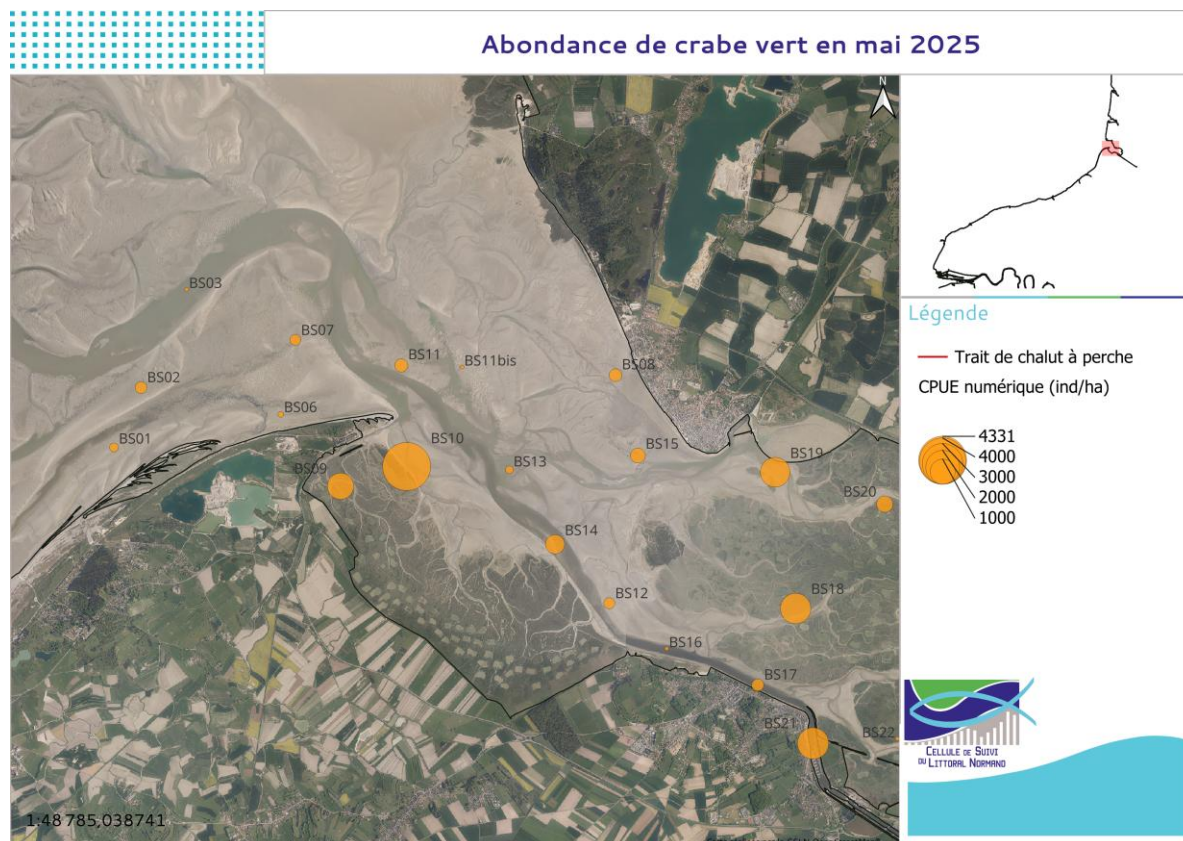
Carte 7 : Répartition spatiale du bar *D. labrax* (ind.ha⁻¹) à l'intérieur de la baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2025.



Carte 8 : Répartition spatiale du flet *P. flesus* (ind.ha⁻¹) à l'intérieur de la baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2025.



Carte 9 : Répartition spatiale de la crevette grise (ind.ha⁻¹) à l'intérieur de la baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2025.



Carte 10 : Répartition spatiale du crabe vert (ind.ha⁻¹) à l'intérieur de la baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2025.

3.1.5.4 Structure en taille de poissons

La taille moyenne des poissons mesurés est de $44,6 \pm 25$ mm, similaire à celle des années antérieures au printemps. A l'exception du sprat, des gobiidae ou encore des syngnathidae, les tailles des autres espèces sont représentatives de stades juvéniles (Tableau 5). La prépondérance des petites espèces et stades juvéniles caractérise ce site et l'ampleur de son domaine intertidal qui agit comme un filtre pour les espèces mais aussi pour les tailles des individus. Ainsi les très jeunes plies peuvent être observés au printemps en domaine intertidal comme c'est le cas lors de cette campagne. Leur taille est tellement petite que les individus se déplacent plus ou moins de façon passive dans la masse d'eau en mouvement. Leur croissance étant rapide, ils quittent ensuite rapidement le domaine intertidal et sont généralement absent en fin d'été à l'intérieur de la baie.

Tableau 5 : Effectifs, tailles moyennes, min et max des poissons mesurés en Baie de Somme lors de la campagne de printemps 2025

Étiquettes de lignes	Nombre de longueur	Moyenne de longueur	±	Min. de longueur	Max. de longueur
<i>Ammodytes tobianus</i>	5	114,2	10	103	129
<i>Anguilla anguilla</i>	2	192,5	131	100	285
<i>Chelon ramada</i>	6	118,5	23	97	163
<i>Clupea harengus</i>	70	41,0	6	33	73
<i>Clupeidae</i>	19	41,7	3	37	47
<i>Dicentrarchus labrax</i>	130	105,3	27	76	376
<i>Echiichthys vipera</i>	43	98,6	18	59	151
<i>Hippocampus hippocampus</i>	1	nd			
<i>Limanda limanda</i>	2	33,0	8	27	39
<i>Merlangius merlangus</i>	1	200,0		200	200
<i>Platichthys flesus</i>	120	53,3	35	20	202
<i>Pleuronectes platessa</i>	290	41,0	9	21	76
<i>Pomatoschistus microps</i>	483	44,8	5	27	57
<i>Pomatoschistus minutus</i>	50	27,7	8	22	73
<i>Solea solea</i>	24	40,6	9	25	61
<i>Sprattus sprattus</i>	23	47,7	21	36	107
<i>Syngnathus acus</i>	2	128,0	10	121	135
<i>Syngnathus rostellatus</i>	8	119,6	10	103	133
<i>Trisopterus luscus</i>	3	72,7	2	70	74
Total général	1281	53,3	28,6	20	376

EN RESUME :

- **En baie de Somme**, la campagne de printemps 2025 s'est déroulée fin mai, seule période présentant un marnage suffisant pour se déplacer sans risque dans les filandres à pleine mer. Les conditions météorologiques ont été particulièrement mauvaises avec un vent d'ouest soutenu et une houle de 1,5 à 2 mètres dans l'embouchure. Malgré cela, le plan de pêche a permis de valider 22 des 24 traits régulièrement suivis dans cette masse d'eau de transition.
- La température, comprise entre 15 et 16 °C est conforme aux valeurs antérieures observées à cette saison (voir rapport de synthèse des années 2019 à 2024). Les conditions météorologiques ont en revanche engendré une masse d'eau turbide en lien avec l'agitation due à la houle.
- Avec en moyenne 5,9 taxons par trait de chalut, la richesse piscicole est élevée et atteint un niveau rarement atteint jusqu'à présent au printemps. Le gobie tacheté reste à cette période la principale espèce en termes de taux d'occurrence et d'abondance, mais cette campagne se singularise par un taux d'occurrence exceptionnellement haut pour le bar et la plie, cette dernière faisant l'objet d'effectifs notables et en augmentation vers l'embouchure (i.e. jusqu'à 1674 ind.ha⁻¹).
- Après une année 2024 particulièrement médiocre, surtout au printemps (279 ± 298 ind.ha⁻¹), la CPUE moyenne de l'ichtyofaune revient à un niveau correct, au 3^{ème} rang derrière les campagnes de printemps 2021 et 2019 (respectivement 2955 ± 4681 et 2183 ± 2266 ind.ha⁻¹).
- Le niveau d'abondance de la crevette grise est lui aussi parmi les meilleurs atteints jusqu'à présent en condition printanière (4079 ± 7060 ind.ha⁻¹), au 2nd rang derrière l'année 2019 (5045 ± 6973 ind.ha⁻¹). En revanche la répartition spatiale de cette dernière est plutôt inhabituelle, avec des concentrations particulièrement faibles dans les filandres.
- Les conditions météorologiques et leur conséquence sur le niveau d'agitation et de brassage de la masse d'eau a engendré un niveau de turbidité rarement atteint à l'embouchure. Cela contribue vraisemblablement à la variabilité des observations entre les campagnes, la plupart d'entre elles ayant été réalisées soit par vent d'est dominant et engendrant généralement des eaux très claires, soit par vent d'ouest modéré à faible.

4. Conclusions

4.1 CONDITIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

- La campagne de pêche en baie de Somme du printemps 2024 s'est déroulée en mai conformément à la majorité des situations antérieures.
- Les pêches se déroulent $\pm 1,5$ heures autour de la pleine mer.
- Le nombre de stations de pêche dépend de la surface totale de chaque site, ce qui justifie que la baie de Somme fasse l'objet du double de nombre de stations (23 à 24 stations) comparativement à des sites de moindre surface comme la baie d'Authie et la baie de Canche ou la Risle (12 stations sur ces MET¹). Le nombre de prélèvements réalisé lors de cette campagne est conforme aux prévisions et aux travaux antérieurs.
- Le schorre de la baie de Somme est caractérisé par des chenaux de marée dont les dimensions (longueur, largeur, profondeur) permettent l'accès au moyen nautique.
- Les faibles apports d'eau douce ($< 30 \text{ m.s}^{-1}$) engendrent l'oscillation de masses d'eau typiquement marines. La salinité mesurée avant chaque trait caractérise presque partout les domaines euhalins à polyhalins, tandis que l'eau douce est coincée à l'amont dans le lit du fleuve et dans le cas présent au niveau du port de St Valery.

4.2 RESULTATS DES PECHES EN MAI 2025

4.2.1 Conditions météorologiques

Avec un vent d'ouest et une mer agitée, elles sont inhabituelles et particulièrement mauvaises, mais la période a été maintenue puisque c'était la seule en mai pour laquelle les coefficients de marée permettaient d'échantillonner les filandres à pleine mer. Malgré ces mauvaises conditions seulement 3 des 24 stations n'ont pas été prospectées à cause des risques liées à la houle et la présence de hauts fonds pour les rejoindre. L'une d'entre elle a été déplacée sur une zone moins risquée.

4.2.2 Assemblage d'espèces

Avec un recensement de 19 espèces de poissons, la campagne de printemps 2025 se classe parmi les campagnes de printemps les plus riches, la moyenne atteignant 5,9 espèces par trait, juste derrière celle de printemps 2019 (6,1 espèces par trait).

4.2.3 Abondances au printemps

Le gobie tacheté reste l'espèce dominante. Mais cette campagne se démarque des autres à la même saison du fait de niveaux d'abondances particulièrement élevés dans l'embouchure, probablement en lien avec l'important brassage et la turbidité de la masse d'eau. Cela concerne certaines espèces d'origine marine comme la plie et jusqu'à 1674 ind.ha^{-1} , ou dans une moindre mesure la petite vive. Les effectifs de bar ne sont pas très élevés ($47 \pm 63 \text{ ind.ha}^{-1}$) mais atteignent la valeur la plus élevée depuis 2019, en lien avec un taux d'occurrence encore jamais observé sur le site ($F_o = 86 \%$). De même, la crevette grise, malgré des abondances remarquablement faibles dans les filandres et une répartition inhabituelle centrée vers l'embouchure, fait l'objet de l'un des meilleurs niveaux d'effectifs, au 2nd rang derrière celui de l'année 2019.

¹ MET : Masse d'eau de transition

A n'en pas douter, les conditions météorologiques ont engendré des conditions particulières aux sein de la masse d'eau encore jamais observées depuis 2019. Force est de constater que cela coïncide avec une distribution inhabituelle de certaines espèces, particulièrement abondantes lors de cette campagne dans l'embouchure, alors que cette zone était le plus souvent la plus pauvre lors des campagnes précédentes.



La baie de Somme : vue aérienne à partir de St Valery en 1954. A noter l'absence presque totale de végétation entre St Valery et Le Crotoy et dans toute la partie interne (source : <https://archives.somme.fr/>)

5. Références bibliographiques

- Amara R., Selleslagh J., Cornille V., 2009 Etat des lieux des peuplements piscicoles dans les eaux de transition du bassin Artois-Picardie. *Agence de l'eau Artois-Picardie, rapport final convention n° 56187, 40 pp.*
- Amara R., Rabhi K., Lecuyer E., Cornille V., 2014. Etat des lieux des peuplements piscicoles dans les eaux de transition du bassin Artois-Picardie. *Agence de l'eau Artois-Picardie, rapport final convention n° 56187, 30 pp.*
- Amara R. & Laroche J. (Coord.), Cachot J., Couteau J., Devaux A., Devin S., Le Floch S., Minier C., Ouddane B., 2020. Projet HQFISH : Impact de la qualité des habitats estuariens de la Seine sur le fonctionnement d'une population de poisson (flet). *Rapport de recherche du programme Seine-Aval 6, 64p.*
- Duhamel S., 2025. Suivi de l'ichtyofaune en masse d'eau de transition – Synthèse années 2019 – 2021 Baie de Somme / Baies d'Authie et de Canche et des années 2019-2024 pour le suivi de la baie de Somme. *Rapport CSLN / Agence de l'Eau Artois-Picardie, 42 pp + annexes.*
- Duhamel S., Dorocant L., Morvan E., Hanin C., 2024. DCE : Suivi de l'ichtyofaune en masses d'eau de transition : Campagne de printemps 2024 en Baie de Somme. *Rapport CSLN / Agence de l'Eau Artois-Picardie. 46 p.*
- Duhamel S., Hanin C., Rey M., 2023. DCE : Suivi de l'ichtyofaune en masses d'eau de transition : Campagne de printemps 2023 en Baie de Somme. *Rapport CSLN / Agence de l'Eau Artois-Picardie. 42 p.*
- Duhamel S., Hanin C., Morvan E., 2022. Suivi de l'ichtyofaune en masse d'eau de transition – Campagne de printemps 2022 sur les sites de la baie de Somme, Authie et Canche. *Rapport CSLN / Agence de l'Eau Artois-Picardie, 40 pp + annexes.*
- Duhamel S., Hanin C., Morvan E., Rey M., 2021. Suivi de l'ichtyofaune en masse d'eau de transition – Campagne de printemps 2021 sur les sites de la baie de Somme, Authie et Canche. *Rapport CSLN / Agence de l'Eau Artois-Picardie, 68 p.*
- Duhamel S., Hanin C., Rey M., 2020. DCE : Suivi de l'ichtyofaune en masse d'eau de transition – Campagne de printemps 2020 sur le site de la baie de Somme. *Rapport CSLN / Agence de l'Eau Artois-Picardie, 25 pp + annexes*
- Duhamel S., Rey M., Hanin C., 2019. DCE : Suivi de l'ichtyofaune en masse d'eau de transition – Campagne de printemps 2019 sur les sites de la baie de Somme, Authie et Canche. *Rapport CSLN / Agence de l'Eau Artois-Picardie, 35 pp + annexes*
- Fish Pass, 2010. Inventaires piscicoles dans l'estuaire de la Somme (Campagnes de printemps et d'automne), 27 pp.
- Mc Lusky D.S., Elliott M., 2004. The estuarine ecosystem. Ecology, threats and management. *Third edition. Oxford University Press, 214 pp.*
- Selleslagh J. & R. Amara, 2008. Environmental factors structuring fish composition and assemblages in a small macrotidal estuary (eastern English Channel). *Estuarine, Coastal and Shelf Science, 79, 507-517.*
- Selleslagh J., Lobry J., Amara R., Laffargue P., Lesourd S., Lepage M., Girardin M., 2009. Composition and functioning of three fish estuarine assemblages of the eastern English Channel : a comparison with French estuaries. *Estuarine, Coastal and Shelf Science, 81, 149-159.*
- Selleslagh J., Lobry J., Amara R., Boet P., 2011. Trophic functioning of coastal ecosystems along an anthropogenic pressure gradient: A French case study with emphasis on a small and low impacted estuary. *Estuarine, Coastal and Shelf Science, 112, 73-85.*
- Selleslagh J. & R. Amara, 2014. Are estuarine fish opportunistic feeders ? The case study of a low anthropized nursery ground (The Canche estuary, France). *Estuaries and Coasts, 38, 252-267.*

Liste des cartes

Carte 1 : Localisation des stations d'échantillonnage (noms des stations attribués par la CSLN) au petit chalut à perche en Baie de Somme lors de la campagne de printemps 2025	11
Carte 2 : Répartition spatiale de la richesse spécifique de l'ensemble de l'ichtyofaune par trait de chalut lors de la campagne DCEE de printemps 2025 à l'intérieur de la Baie de Somme.....	15
Carte 3 : Répartition spatiale de l'abondance numérique de l'ensemble de l'ichtyofaune (CPUE en ind.ha ⁻¹) lors de la campagne DCEE de printemps 2025 à l'intérieur de la Baie de Somme.....	16
Carte 4 : Répartition spatiale du gobie tacheté <i>P. microps</i> à l'intérieur de la baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2025.....	17
Carte 5 : Répartition spatiale de la plie <i>P. platessa</i> à l'intérieur de la Baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2025.....	18
Carte 6 : Répartition spatiale de la petite vive <i>E. vipera</i> dans la Baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2025.....	18
Carte 7 : Répartition spatiale du bar <i>D. labrax</i> à l'intérieur de la baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2025.....	19
Carte 8 : Répartition spatiale du flet <i>P. flesus</i> à l'intérieur de la baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2025.....	19
Carte 9 : Répartition spatiale de la crevette grise à l'intérieur de la baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2025.....	20
Carte 10 : Répartition spatiale du crabe vert à l'intérieur de la baie de Somme lors de la campagne DCEE de printemps 2025.....	20

Liste des figures

Figure 1 : Evolution longitudinale des paramètres hydrologiques mesurés en Baie de Somme lors de la campagne de printemps 2025. Les points bleu clair figurent les mesures dans les filandres du schorre.	13
Figure 2 : Evolution longitudinale d'amont en aval des moyennes de CPUE numérique (ind.ha ⁻¹) dans les chenaux du prisme sableux (hors schorre) pour l'ichtyofaune (à gauche) et pour les crustacés (à droite) lors de la campagne de printemps 2025 en Baie de Somme.	16
Figure 3 : Comparaison des moyennes de CPUE numérique (ind.ha ⁻¹) entre les deux types d'habitats échantillonnés pour les principales espèces de poissons (à gauche) et de crustacés (à droite) lors de la campagne de printemps 2025 en Baie de Somme.	16

Liste des tableaux

Tableau 1 : Identification et principales caractéristiques du moyen nautique employé depuis 2020 pour les pêches au petit chalut à perche dans les trois estuaires des Hauts de France	7
Tableau 2 : Calendrier récapitulatif des dates des inventaires de l'ichtyofaune réalisés en baie de Somme depuis 2019 lors de la campagne de printemps.....	10
Tableau 3 : Principales caractéristiques des traits de chalut à perche réalisés en baie de Somme lors de la campagne de printemps 2025 de suivi DCE « poissons ».....	12
Tableau 4 : Classement des espèces selon leur taux d'occurrence et la contribution de chacune d'elles aux CPUE totales, respectivement sur le plan numérique et pondéral lors de la campagne en Baie de Somme de printemps 2025.....	14
Tableau 5 : Effectifs, tailles moyennes, min et max des poissons mesurés en Baie de Somme lors de la campagne de printemps 2025	21

ANNEXE 1

Baie de Somme : CPUE lors de la campagne de printemps 2025

Petit chalut à perche / CPUE numériques (nb d'ind.ha⁻¹)

			Embouchure aval										Chenal principal										Fond de Baie					Total	Moy.	Ecart type	
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Guilde	BS01	BS02	BS03	BS04	BS05	BS06	BS07	BS08	Schorre Hourdel		BS11	BS11bis	BS12	BS13	BS14	Chenal Crotoy				Port St-Valéry	Schorre fond de baie								
											BS09	BS10						BS15	BS16	BS17	BS18		BS19	BS20	BS22	BS23					
Equille	<i>Ammodytes tobianus</i>	ER	0	8	0	Trop de houle et hauts fonds		0	15	0	0	0	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47	2,1	6	
Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>	DIA	0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	0,6	3	
Mulet porc	<i>Chelon ramada</i>	DIA	0	0	0			0	8	0	25	0	12	0	0	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55	2,5	6	
Hareng	<i>Clupea harengus</i>	MJ	0	16	49			0	15	10	58	0	0	19	0	43	0	0	5	0	0	0	0	20	28	20	85	249	617	28,0	54
Clupeidae juv	<i>Clupeidae</i>	MJ	0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0	25	0	0	0	0	0	10	0	0	20	0	114	169	7,7	25	
Bar	<i>Dicentrarchus labrax</i>	MJ	0	0	0			14	8	67	91	42	12	76	25	282	8	20	21	34	83	89	21	114	14	13	1032	46,9	63		
Petite vive	<i>Echiichthys vipera</i>	MA	54	48	22			55	23	0	0	49	72	66	0	0	8	0	0	0	0	7	0	0	0	0	403	18,3	26		
Hippocampe	<i>Hippocampus hippocamj</i>	ER	9	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0,4	2		
Limande	<i>Limanda limanda</i>	MA	0	32	0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32	1,4	7		
Merlan	<i>Merlangius merlangus</i>	MJ	0	0	5			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0,2	1		
Flet	<i>Platichthys flesus</i>	DIA	36	8	0			0	0	0	8	0	0	0	0	0	11	0	70	0	338	63	48	69	1282	0	27	1959	89,1	276	
Plie	<i>Pleuronectes platessa</i>	MJ	530	1674	5			1077	339	0	17	1071	143	19	204	563	270	413	11	0	10	157	41	0	0	27	6572	298,7	447		
Gobie tacheté	<i>Pomatoschistus microps</i>	ER	314	1236	5			414	377	67	1368	1655	60	9	711	1365	1774	732	437	1605	1263	273	1478	544	14	141	15841	720,1	622		
Gobie buhotte	<i>Pomatoschistus minutus</i>	ER	772	295	0			0	0	0	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1092	49,6	173		
Sole	<i>Solea solea</i>	MJ	171	72	0			110	8	0	0	49	0	0	0	0	0	10	0	0	10	7	0	0	0	0	436	19,8	44		
Sprat	<i>Sprattus sprattus</i>	MJ	9	0	5			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	14	128	161	7,3	27	
Syngnathe aiguille	<i>Syngnathus acus</i>	ER	9	8	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17	0,8	2			
Syngnathe de Duméril	<i>Syngnathus rostellatus</i>	ER	18	32	0		0	0	0	0	0	0	0	0	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	66	3,0	8			
Tacaud commun	<i>Trisopterus luscus</i>	MJ	0	24	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24	1,1	5			
Total Ichtyofaune			CPUE	1922	3452	92		1671	792	143	1592	2864	323	190	980	2275	2061	1255	469	1976	1437	600	1636	1994	128	699	28551	1298	940		
Richesse spécifique				10	12	6		5	8	3	7	5	6	5	5	6	4	7	3	3	6	7	5	6	4	7	19	5,9	2,2		
Crabe vert	<i>Carcinus maenas</i>		54	136	0		7	106	171	1111	4331	191	0	114	32	515	269	0	144	1666	1563	1471	342	0	0	12223	555,6	1004			
Crevette grise	<i>Crangon crangon</i>		4562	14939	54		15048	1546	0	124	28469	526	0	507	292	3944	2649	75	287	3283	4080	8870	423	0	67	89746	4079,4	7060			
Crevette blanche	<i>Palaemon longirostris</i>		0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	74	0	0	0	0	8	0	0	7	2007	0	0	2096	95,3	427			
Bouquet atl. des canaux	<i>Palaemonetes varians</i>		0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	7	0	16	0,7	2			
Bouquet spp	<i>Palemon sp</i>		0	0	0		0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0,4	2			
Total Crustacés			CPUE	4616	15075	54		15055	1651	171	1243	32800	717	0	694	325	4459	2918	75	448	4949	5643	10348	2773	7	67	104089	4731	7757		
Richesse spécifique				2	2	1		2	2	1	3	2	2	0	3	2	2	2	1	4	2	2	3	3	1	1	4	2,0	0,9		
Bivalves	<i>Bivalves</i>		9	0	0		0	0	1065	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1074	48,8	227		
Total Mollusques			CPUE	9	0	0		0	0	1065	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1074	49	227		

Petit chalut à perche / CPUE pondérales (g poids frais.ha⁻¹)

			Embouchure aval								Chenal principal								Fond de Baie					Total	Moy.	Ecart type							
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Guilde	BS01	BS02	BS03	BS04	BS05	BS06	BS07	BS08	Schorre Hourdel BS09	BS10	BS11	BS11bis	BS12	BS13	BS14	Chenal Crotoy BS15	BS16	BS17	Port St-Valéry BS21	Schorre fond de baie BS18					BS19	BS20	BS22	BS23			
Equille	<i>Ammodytes tobianus</i>	ER	0	45	0	Trop de houle et hauts fonds	0	98	0	0	0	110	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	253	11,5	31
Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>	DIA	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	440	0	0	440	20,0	94	
Mulet porc	<i>Chelon ramada</i>	DIA	0	0	0		0	384	0	414	0	189	0	0	162	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1150	52,3	124	
Hareng	<i>Clupea harengus</i>	MJ	0	10	17		0	6	2	17	0	0	36	0	13	0	3	0	0	0	4	6	20	33	91	258	11,7	21					
Clupeidae juv	<i>Clupeidae</i>	MJ	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	4	0	0	4	0	32	50	2,3	7					
Bar	<i>Dicentrarchus labrax</i>	MJ	0	0	0		243	201	1142	1658	556	179	1710	327	4224	169	398	640	329	1311	1092	3644	1289	102	202	19416	882,5	1131					
Petite vive	<i>Echiichthys vipera</i>	MA	882	423	283		829	205	0	0	905	476	798	0	0	213	0	0	0	0	72	0	0	0	0	5085	231,1	333					
Hippocampe	<i>Hippocampus hippocamj</i>	ER	90	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	90	4,1	19						
Limande	<i>Limanda limanda</i>	MA	0	10	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0,5	2						
Merlan	<i>Merlangius merlangus</i>	MJ	0	0	207		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	207	9,4	44						
Flet	<i>Platichthys flesus</i>	DIA	258	207	0		0	0	0	995	0	0	0	0	108	0	321	0	1003	51	40	58	1843	0	9	4893	222,4	465					
Plie	<i>Pleuronectes platessa</i>	MJ	765	1040	5		283	470	0	7	516	129	8	234	535	281	370	11	0	11	143	12	0	0	5	4826	219,4	290					
Gobie tacheté	<i>Pomatoschistus microps</i>	ER	311	1364	5		430	470	57	1437	993	71	8	801	1549	1938	766	491	1985	1112	273	1185	568	16	106	15933	724,2	636					
Gobie buhotte	<i>Pomatoschistus minutus</i>	ER	186	57	0		0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	247	11,2	41					
Sole	<i>Solea solea</i>	MJ	83	45	0		65	6	0	0	19	0	0	0	0	0	10	0	0	21	7	0	0	0	0	256	11,6	23					
Sprat	<i>Sprattus sprattus</i>	MJ	65	0	69		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0	0	0	3	34	216	9,8	22					
Syngnathe aiguille	<i>Syngnathus acus</i>	ER	13	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24	1,1	3						
Syngnathe de Duméril	<i>Syngnathus rostellatus</i>	ER	14	33	0	0	0	0	0	0	0	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59	2,7	8						
Tacaud commun	<i>Trisopterus luscus</i>	MJ	0	102	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102	4,6	22						
Total Ichtyofaune			CPUE	2665	3347	588	1849	1841	1201	4532	2989	1153	2559	1382	6592	2601	1913	1141	3318	2510	1631	4905	4165	153	480	53516	2433	1586					
Richesse spécifique			10	12	6	5	8	3	7	5	6	5	5	6	4	7	3	3	6	7	5	6	4	7	19	5,9	2,2						
Crabe vert	<i>Carcinus maenas</i>		107	2049	0	69	1357	190	4725	22075	1195	0	1307	325	5405	2390	0	676	7447	10303	8595	2014	0	0	70229	3192,2	5208						
Crevette grise	<i>Crangon crangon</i>		493	3406	14	2809	1193	0	30	5314	442	0	205	141	1289	707	51	88	635	734	2023	64	0	19	19657	893,5	1368						
Crevette blanche	<i>Palaemon longirostris</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	79	0	0	0	0	2	0	0	7	1688	0	0	1776	80,7	359						
Bouquet atl. des canaux	<i>Palaemonetes varians</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	4	0	8	0,3	1						
Bouquet spp	<i>Palemon sp</i>		0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0,7	3						
Total Crustacés			CPUE	600	5454	14	2878	2550	190	4770	27389	1637	0	1592	466	6694	3098	51	769	8082	11037	10624	3766	4	19	91683	4167	6212					
Richesse spécifique			2	2	1	2	2	1	3	2	2	0	3	2	2	2	2	1	4	2	2	3	3	1	1	5	2,0	0,9					
Bivalves	<i>Bivalves</i>		194	0	0	0	0	2568	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2762	125,6	547						
Total Mollusques			CPUE	194	0	0	0	0	2568	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2762	126	547					

ANNEXE 2

Baie de Somme : macrodéchets – printemps 2025

Campagne :		DCE Somme	Date :	26/05/2025
N° trait :		BS07	Responsable (nom/Unité) :	DUHAMEL/CSLN

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info : -Fil de sac poubelle
Plastique / A2 Morceaux	2	4,8	1A;1B	
Plastique / A3 L1a / Sacs				
Plastique / A4 Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 Cordage synthétique				
Plastique / A8 L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 Attaches de câble				
Plastique / A10 Bande de cerclage				
Plastique / A11 Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 Autres				
Déchets sanitaires / B1 Couches				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B2 Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 Seringues				
Déchets sanitaires / B6 Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 Autres				
Métal / C1 L3b / Boîtes de conserve				Photo (nombre) :
Métal / C2 L3a / Cannelles				
Métal / C3 L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 Batterie				
Métal / C5 Appareils				
Métal / C6 Pièces de voiture				
Métal / C7 L3e / Cables				
Métal / C8 Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 Bottes				
Caoutchouc / D2 Ballons				
Caoutchouc / D3 Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 Gants				
Caoutchouc / D6 Autres				
Verre céramique / E1 Bocal				
Verre céramique / E2 L4a / Bouteille				
Verre céramique / E3 Morceau				
Verre céramique / E4 Autres				
Produits naturels / F1 Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 L5c / Corde				
Produits naturels / F3 L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 Autres				
Divers / G1 Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 Chaussures				
Divers / G3 L9 / Autres				

Campagne :		DCE Somme	Date :	27/05/2025
N° trait :		BS12	Responsable (nom/Unité) :	DUHAMEL/CSLN

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info : -Fil de sac poubelle
Plastique / A2 Morceaux	4	6	1C;3A	
Plastique / A3 L1a / Sacs				
Plastique / A4 Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 Cordage synthétique				
Plastique / A8 L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 Attaches de câble				
Plastique / A10 Bande de cerclage				
Plastique / A11 Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 Autres				
Déchets sanitaires / B1 Couches				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B2 Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 Seringues				
Déchets sanitaires / B6 Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 Autres				
Métal / C1 L3b / Boîtes de conserve				
Métal / C2 L3a / Cigarettes				
Métal / C3 L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 Batterie				
Métal / C5 Appareils				
Métal / C6 Pièces de voiture				Photo (nombre) :
Métal / C7 L3e / Câbles				
Métal / C8 Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 Bottes				
Caoutchouc / D2 Ballons				
Caoutchouc / D3 Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 Gants				
Caoutchouc / D6 Autres				
Verre céramique / E1 Bocal				
Verre céramique / E2 L4a / Bouteille				
Verre céramique / E3 Morceau				
Verre céramique / E4 Autres				
Produits naturels / F1 Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 L5c / Corde				
Produits naturels / F3 L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 Autres				
Divers / G1 Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 Chaussures				
Divers / G3 L9 / Autres				

Campagne :		DCE Somme	Date :	28/05/2025
N° trait :		BS14	Responsable (nom/Unité) :	DUHAMEL/CSLN

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 _ L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info : -Fil de sac poubelle
Plastique / A2 _ Morceaux	4	4,2	4A	
Plastique / A3 _ L1a / Sacs				
Plastique / A4 _ Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 _ Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 _ L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 _ Cordage synthétique				
Plastique / A8 _ L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 _ Attaches de câble				
Plastique / A10 _ Bande de cerclage				
Plastique / A11 _ Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 _ Autres				
Déchets sanitaires / B1 / Couches				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B2 / Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 / Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 / Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 / Seringues				
Déchets sanitaires / B6 / Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 / Autres				
Métal / C1 _ L3b / Boîtes de conserve				Photo (nombre) :
Métal / C2 _ L3a / Canettes				
Métal / C3 _ L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 / Batterie				
Métal / C5 / Appareils				
Métal / C6 / Pièces de voiture				
Métal / C7 _ L3e / Cables				
Métal / C8 / Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 / Bottes				
Caoutchouc / D2 / Ballons				
Caoutchouc / D3 / Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 _ L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 / Gants				
Caoutchouc / D6 / Autres				
Verre _ céramique / E1 / Bocal				
Verre _ céramique / E2 _ L4a / Bouteille				
Verre _ céramique / E3 / Morceau				
Verre _ céramique / E4 / Autres				
Produits naturels / F1 / Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 _ L5c / Corde				
Produits naturels / F3 _ L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 _ L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 / Autres				
Divers / G1 / Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 / Chaussures				
Divers / G3 _ L9 / Autres				

Campagne :		DCE Somme	Date :	27/05/2025
N° trait :		BS15	Responsable (nom/Unité) :	DUHAMEL/CSLN

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info : -Fil de sac poubelle
Plastique / A2 / Morceaux				
Plastique / A3 L1a / Sacs				
Plastique / A4 / Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 / Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 / Cordage synthétique				
Plastique / A8 L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 / Attaches de câble				
Plastique / A10 / Bande de cerclage				
Plastique / A11 / Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 / Autres				
Déchets sanitaires / B1 / Couches				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B2 / Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 / Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 / Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 / Seringues				
Déchets sanitaires / B6 / Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 / Autres				
Métal / C1 L3b / Boîtes de conserve				Photo (nombre) :
Métal / C2 L3a / Cannelles				
Métal / C3 L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 / Batterie				
Métal / C5 / Appareils				
Métal / C6 / Pièces de voiture				
Métal / C7 L3e / Câbles				
Métal / C8 / Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 / Bottes				
Caoutchouc / D2 / Ballons				
Caoutchouc / D3 / Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 / Gants				
Caoutchouc / D6 / Autres				
Verre céramique / E1 / Bocal				
Verre céramique / E2 L4a / Bouteille	1	200	1C	
Verre céramique / E3 / Morceau				
Verre céramique / E4 / Autres				
Produits naturels / F1 / Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 L5c / Corde				
Produits naturels / F3 L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 / Autres				
Divers / G1 / Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 / Chaussures				
Divers / G3 L9 / Autres				

Campagne :		DCE Somme	Date :	27/05/2025
N° trait :		BS17	Responsable (nom/Unité) :	DUHAMEL/CSLN

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info : -Fil de sac poubelle
Plastique / A2 / Morceaux				
Plastique / A3 L1a / Sacs				
Plastique / A4 / Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 / Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 / Cordage synthétique				
Plastique / A8 L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 / Attaches de câble				
Plastique / A10 / Bande de cerclage				
Plastique / A11 / Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 / Autres	9	74	9C	
Déchets sanitaires / B1 / Couches				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B2 / Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 / Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 / Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 / Seringues				
Déchets sanitaires / B6 / Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 / Autres				
Métal / C1 L3b / Boîtes de conserve				
Métal / C2 L3a / Cigarettes				
Métal / C3 L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 / Batterie				
Métal / C5 / Appareils				
Métal / C6 / Pièces de voiture				
Métal / C7 L3e / Câbles				
Métal / C8 / Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 / Bottes				Photo (nombre) :
Caoutchouc / D2 / Ballons				
Caoutchouc / D3 / Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 / Gants				
Caoutchouc / D6 / Autres				
Verre céramique / E1 / Bocal				
Verre céramique / E2 L4a / Bouteille				
Verre céramique / E3 / Morceau				
Verre céramique / E4 / Autres				
Produits naturels / F1 / Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 L5c / Corde				
Produits naturels / F3 L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 / Autres				
Divers / G1 / Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 / Chaussures				
Divers / G3 L9 / Autres				

Campagne :	DCE Somme	Date :	28/05/2025
N° trait :	BS18	Responsable (nom/Unité) :	DUHAMEL/CSLN

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info : -Fil de sac poubelle
Plastique / A2 Morceaux				
Plastique / A3 L1a / Sacs				
Plastique / A4 Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 Cordage synthétique				
Plastique / A8 L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 Attaches de câble				
Plastique / A10 Bande de cerclage				
Plastique / A11 Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 Autres	4	5,2	4A	
Déchets sanitaires / B1 Couches				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B2 Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 Seringues				
Déchets sanitaires / B6 Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 Autres				
Métal / C1 L3b / Boîtes de conserve				
Métal / C2 L3a / Cannelles				
Métal / C3 L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 Batterie				
Métal / C5 Appareils				
Métal / C6 Pièces de voiture				
Métal / C7 L3e / Cables				
Métal / C8 Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 Bottes				
Caoutchouc / D2 Ballons				
Caoutchouc / D3 Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 Gants				
Caoutchouc / D6 Autres				
Verre céramique / E1 Bocal				
Verre céramique / E2 L4a / Bouteille				
Verre céramique / E3 Morceau				
Verre céramique / E4 Autres				
Produits naturels / F1 Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 L5c / Corde				
Produits naturels / F3 L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 Autres				
Divers / G1 Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 Chaussures				
Divers / G3 L9 / Autres				

Campagne :		DCE Somme	Date :	26/05/2025
N° trait :		BS21	Responsable (nom/Unité) :	DUHAMEL/CSLN

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info : -Fil de sac poubelle
Plastique / A2 Morceaux	2	20	2A	
Plastique / A3 L1a / Sacs				
Plastique / A4 Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 Cordage synthétique				
Plastique / A8 L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 Attaches de câble				
Plastique / A10 Bande de cerclage				
Plastique / A11 Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 Autres				
Déchets sanitaires / B1 Couches				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B2 Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 Seringues				
Déchets sanitaires / B6 Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 Autres				
Métal / C1 L3b / Boîtes de conserve				Photo (nombre) :
Métal / C2 L3a / Cannelles				
Métal / C3 L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 Batterie				
Métal / C5 Appareils				
Métal / C6 Pièces de voiture				
Métal / C7 L3e / Cables				
Métal / C8 Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 Bottes				
Caoutchouc / D2 Ballons				
Caoutchouc / D3 Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 Gants				
Caoutchouc / D6 Autres				
Verre céramique / E1 Bocal				
Verre céramique / E2 L4a / Bouteille				
Verre céramique / E3 Morceau	1	20	1B	
Verre céramique / E4 Autres				
Produits naturels / F1 Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 L5c / Corde				
Produits naturels / F3 L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 Autres				
Divers / G1 Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 Chaussures				
Divers / G3 L9 / Autres				

Campagne :		DCE Somme	Date :	28/05/2025
N° trait :		BS23	Responsable (nom/Unité) :	DUHAMEL/CSLN

Catégorie des déchets (A1;B2;C4...)	Nombre	Poids (g)	Taille (A,B,C,D,E,F)	Commentaire
Plastique / A1 L1b / Bouteille				Attached organism : yes/no Taxonomy info : -Fil de sac poubelle
Plastique / A2 / Morceaux				
Plastique / A3 L1a / Sacs				
Plastique / A4 / Bouchons, couvercles				
Plastique / A5 / Lignes de pêche (monofilament)				
Plastique / A6 L1g / Lignes de pêche (emmêlé)				
Plastique / A7 / Cordage synthétique				
Plastique / A8 L1f / Filets de pêche				
Plastique / A9 / Attaches de câble				
Plastique / A10 / Bande de cerclage				
Plastique / A11 / Caisses et conteneurs				
Plastique / A12 / Autres	1	0,1	1A	
Déchets sanitaires / B1 / Couches				Autre type de déchet :
Déchets sanitaires / B2 / Cotons-tiges				
Déchets sanitaires / B3 / Mégots de cigarette				
Déchets sanitaires / B4 / Préservatifs				
Déchets sanitaires / B5 / Seringues				
Déchets sanitaires / B6 / Serviettes hygiéniques, tampons				
Déchets sanitaires / B7 / Autres				
Métal / C1 L3b / Boîtes de conserve				
Métal / C2 L3a / Cigarettes				
Métal / C3 L3f / Objets liés à la pêche				
Métal / C4 / Batterie				
Métal / C5 / Appareils				
Métal / C6 / Pièces de voiture				
Métal / C7 L3e / Câbles				
Métal / C8 / Autres (Tôle)				
Caoutchouc / D1 / Bottes				
Caoutchouc / D2 / Ballons				
Caoutchouc / D3 / Bobines (pêche)				
Caoutchouc / D4 L2a / Pneu				
Caoutchouc / D5 / Gants				
Caoutchouc / D6 / Autres				
Verre céramique / E1 / Bocal				
Verre céramique / E2 L4a / Bouteille				
Verre céramique / E3 / Morceau				
Verre céramique / E4 / Autres				
Produits naturels / F1 / Bois (travaillé)				
Produits naturels / F2 L5c / Corde				
Produits naturels / F3 L7 / papier, carton				
Produits naturels / F4 L6 / Bois recyclé, palettes				
Produits naturels / F5 / Autres				
Divers / G1 / Vêtements, Chiffons				
Divers / G2 / Chaussures				
Divers / G3 L9 / Autres				





Association Loi 1901
53 rue de Prony
76600 LE HAVRE
Tél. : 02 35 21 71 70
E-mail : csln@csln.fr